

Programme Opérationnel Plurirégional

Massif central 2007 - 2013

RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2010

N° CCI : 2007-FR 16 2 PO 025

Sommaire

1. IDENTIFICATION	5
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL	6
2.1. REALISATION ET ANALYSE DES PROGRES ACCOMPLIS.....	6
2.2. INFORMATIONS SUR LA CONFORMITE AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE	43
2.3. PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE ...	43
2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL.....	43
2.5. MODIFICATIONS IMPORTANTES AU SENS DE L'ARTICLE 57 DU REGLEMENT (CE) N° 1083/2006.....	44
2.6. COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS.....	44
2.7. MODALITES DE SUIVI : SUIVI ET EVALUATION	44
2.8. RESERVE NATIONALE DE PERFORMANCE.....	45
3. MISE EN ŒUVRE PAR PRIORITES	46
3.1. PRIORITE 1 - AXE 1- ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS	46
3.2. PRIORITE 2 - AXE 2 – CREATION DE RICHESSES	51
3.3. PRIORITE 3 – AXE 3 – ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE.....	57
3.4. PRIORITE 4 – AXE 4 – ASSISTANCE TECHNIQUE	63
4. PROGRAMMES FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION	64
5. PROGRAMMES FEDER/FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS	64
5. bis PROJETS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT TOTAL EGAL OU SUPERIEUR A 25 MILLIONS D'EUROS OU INFERIEUR A 50 MILLIONS D'EUROS	65
6. ASSISTANCE TECHNIQUE	65
7. INFORMATION ET PUBLICITÉ	66
7.1 CADRE ET ORGANISATION GENERALE DE LA COMMUNICATION	66
7.2 BILAN ET ANALYSE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2007 (PERIODE 2007- 2013)	72
7.3- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	84
8. QUESTIONS POUR LE BILAN DU CHAPITRE “INFORMATION ET PUBLICITE” DU RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2010	85

Introduction générale

Il s'agit ici de présenter un état des lieux précis pour l'année 2010 des activités au titre du Programme Opérationnel Plurirégional Massif central 2007-2013. Les projets financés, grâce au FEDER, rendront ici compte de leur participation aux objectifs communautaires ainsi qu'aux objectifs fixés par le programme au titre du Massif central.

Le territoire considéré, le Massif central, offre des caractéristiques et des atouts particuliers : sa qualité d'espace plurirégional, son caractère montagneux, ses spécificités en termes d'environnement, d'activités économiques, etc. Nous souhaitons tout d'abord vous proposer un tour d'horizon des spécificités du Massif central, basé sur l'Atlas du Massif central 2010, publié par l'INSEE. Ce dernier permet d'identifier les grands défis qui animent le territoire et de proposer une stratégie pour y répondre.

Grâce à un net regain attractif, **le Massif central a aujourd'hui retrouvé une croissance de sa population** qu'il n'avait plus connue depuis la fin des années 1950. Ainsi, en 2006, avec 3 835 000 habitants, il a gagné près de 100 900 habitants depuis 1999. Cette évolution démographique favorable se répercute différemment suivant les espaces.

Le rajeunissement de la population est incontestablement l'un des principaux défis démographiques que doit relever le Massif central. En 2006, la moitié de la population a plus de 43 ans, contre 38 ans au niveau national. Les personnes âgées sont davantage représentées dans les massifs montagneux.

Si les dernières tendances démographiques observées se maintenaient, le Massif central compterait 4 151 600 habitants en 2031, soit 8 % de plus qu'en 2006. Les contrastes d'évolution de population resteraient cependant marqués. La croissance démographique s'accompagnerait d'un vieillissement significatif de la population.

L'agriculture du Massif central s'appuie sur un maillage de 73 600 exploitations en 2007 et occupe 15,4 % de la surface agricole utilisée totale. L'élevage de bovins est l'activité dominante.

En dépit d'une image rurale, le Massif central dispose d'une réelle spécificité industrielle avec 233 000 salariés.

Le commerce regroupe, en 2007, 55 735 établissements. Il rassemble 16,2 % des établissements et 13,7 % des effectifs salariés du Massif central. Avec **12,6 % d'emplois salariés dans l'économie sociale**, le Massif central se situe 1,8 point au-dessus de la province et 2,7 points au-dessus de la France.

Le Massif concentre **9,0 % des emplois nationaux de la filière bois**. C'est 1,5 fois plus que la participation de l'ensemble des activités du Massif à l'emploi national (5,9 %).

Le taux de survie à 5 ans des entreprises créées y est plus élevé qu'à l'échelon national.

Au sein de ses divers équipements touristiques (campings, hôtels, meublés...), le Massif central peut accueillir 548 000 personnes, soit 13 % de sa population résidente (contre 9 % au niveau national). Cette capacité d'accueil est néanmoins limitée dans les équipements « haut de gamme ». Le PIB par habitant du Massif central est de 22 497 euros en 2005. Il ne représente que 81,1 % du PIB par habitant de la France métropolitaine et 92,6 % de celui de la province.

Pour accéder à l'ensemble des commerces et services, les habitants de l'espace rural du Massif central apparaissent sensiblement moins favorisés que les autres ruraux métropolitains. **Les territoires de montagne sont aussi ceux où la population est la plus éloignée des commerces et services.** Ce fort degré de fragilité touche 117 cantons, regroupant 297 400 habitants, soit 8 % de la population du Massif.

Aussi, la stratégie déployée se doit de prendre en compte les atouts et les besoins du territoire. **La reconquête démographique, surtout celle de la jeunesse et des forces vives, est l'orientation**

stratégique prioritaire pour les prochaines décennies. Pour la mettre en œuvre, trois axes de développement ont été définis dans le schéma de massif et dans le POP :

- L'accueil de nouvelles populations
- La création de richesses
- L'accessibilité du territoire

Pour travailler dans ces trois directions, la stratégie est centrée sur la structuration des réseaux d'acteurs, la construction des offres, l'organisation des filières, l'ingénierie, l'attention portée aux « marchés » et aux « périphéries » du massif, la communication, la coordination des politiques.

L'année 2010 a, par ailleurs, été marquée par la révision à mi-parcours du POP, préparée en 2009 et validée le 26 mai 2010 par la Commission européenne, ce qui a permis d'affiner les orientations stratégiques.

Ainsi, dans ce contexte, nous analyserons comment les projets sélectionnés en 2010 ont permis de répondre aux objectifs et de participer à l'aménagement et à la dynamisation du Massif central.

1. IDENTIFICATION

PROGRAMME OPERATIONNEL

Objectif concerné : Compétitivité régionale et emploi

Zone éligible concernée : Massif central

Période de programmation : 2007-2013

Référence du programme : 2007 FR 16-2-PO-025

Intitulé du programme : Programme Opérationnel Plurirégional

RAPPORT D'EXECUTION

Année faisant l'objet du rapport : 2010

Date d'approbation du rapport annuel : comité de suivi du 5 juillet 2011

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL

2.1. REALISATION ET ANALYSE DES PROGRES ACCOMPLIS

2.1.1 Information sur l'avancement physique du programme opérationnel

Nous attirons votre attention sur le fait que les indicateurs présentés dans ce document se basent sur l'ensemble des dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel Plurirégional. Des indicateurs financiers spécifiques apporteront un complément en s'intéressant à l'utilisation du FEDER dans le POP.

Il y a eu 83 dossiers programmés en 2010, l'évaluation des avancées se base sur les 75 dossiers ayant retourné leur questionnaire, soit un taux de retour de 90 %.

Tableau 1

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
AXE 1 : ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS												
Indicateurs de réalisation												
REA 1	Nombre de territoires dont les projets ont été financés (par an)	Réalisations				11						11
		Objectif				16	5	5	5			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.1.1	Nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par an)	Réalisations				38						38
		Objectif				80	75	75	75			90
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.2.1	Nombre d'initiatives soutenues en matière d'organisation de services (cumul)	Réalisations				19						19
		Objectif				16	4	4	4			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 1.1.1	Nombre de personnes sensibilisées à la reprise d'entreprise par des cessions (par an)	Réalisations				40						40
		Objectif				70	67	67	67			80
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 1.2.1	Nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				26 000						28 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 1.1.1	Nombre d'entreprises reprises (par an)	Réalisations				65						65
		Objectif				40	40	40	40			40
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.1	Rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale (par an)	Réalisations				0%						0
		Objectif				1%						1,2%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.2	Pourcentage d'établissements "services aux entreprises" par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				0%	0%	0%	0%			12%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				2						2
		Objectif				200	63	63	63			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				20						20
		Objectif				200	63	63	63			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
AXE 2 : CREATION DE RICHESSES												
Indicateurs de réalisation												
REA 2.1.1	Montants d'aides accordées sur les filières industrielles du Massif central (par an)	Réalisations				174 300						174 300
		Objectif				1 500 000						3 000 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.2.1	Nombre d'actions dans la filière bois (cumul)	Réalisations				10						10
		Objectif				9	3	3	3			20
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.4.1	Nombre de réseaux soutenus (cumul)	Réalisations				21						21
		Objectif				10						30
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 2.1.1	Nombre d'entreprises impliquées dans des actions collectives (cumul)	Réalisations				1 261						1 261
		Objectif				1 000	250	250	250			1 800
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 2.2.1	Nombre de manifestations professionnelles (cumul)	Réalisations				6						6
		Objectif				5						15
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 2.1.1	Evolution de l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.2.1	Nombre de m² de bois d'œuvre rond sortis (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				3 200 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000			3 600 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Réalisations				0						0
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.4.1	Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				13,2						17
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				29						29
		Objectif				30	8	8	8			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				35						35
		Objectif				30	8	8	8			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE4	Nombre de projets R&D (cumul)	Réalisations				14						14
		Objectif				40	10	10	10			70
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE34	Nombre de projets Tourisme (cumul)	Réalisations				26						26
		Objectif				44	11	11	11			77
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
AXE 3 : ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE												
Indicateurs de réalisation												
REA 3.1.1	Nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et du transport et de la distribution des marchandises (cumul)	Réalisations				4						4
		Objectif				1						2
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 3.2.2	Nombre de projets visant à développer les usages collectifs (cumul)	Réalisations				48						48
		Objectif				8	3	3	3			23
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 3.3.1	Nombre de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité (cumul)	Réalisations				12						12
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 3.2.2	Coût moyen de 100Mbits (en € par mois)	Réalisations				0						0
		Objectif				5 000						5 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 3.3.1	Nombre de relevés floristiques (cumul)	Réalisations				431 177						431 177
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				2						2
		Objectif				8	3	3	3			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				3						3
		Objectif				8	3	3	3			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE11	Nombre de projets TIC (cumul)	Réalisations				18						18
		Objectif				30	8	8	8			50
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE23	Nombre de projets énergie renouvelable (cumul)	Réalisations				2						2
		Objectif				3	1	1	1			7
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Efficacité : Prise en compte des priorités communautaires

Tableau 2

Indicateurs		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
UE 2	Nombre d'emplois créées Hommes	Réalisations			32,5	0	0	0	0	0	32,5
		Objectif			238	74	74	74	0	0	491
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 3	Nombre d'emplois créées Hommes	Réalisations			57	0	0	0	0	0	57
		Objectif			238	74	74	74	0	0	491
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 4	Nombre de projets de R&D	Réalisations			14	0	0	0	0	0	14
		Objectif			40	10	10	10	0	0	70
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 11	Nombre de projets TIC	Réalisations			18	0	0	0	0	0	18
		Objectif			30	8	8	8	0	0	54
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 23	Nombre de projets énergie renouvelable	Réalisations			2	0	0	0	0	0	2
		Objectif			3	1	1	1	0	0	6
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 34	Nombre de projets tourisme	Réalisations			26	0	0	0	0	0	26
		Objectif			44	11	11	11	0	0	77
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0

Les indicateurs-clés de la Commission retenus pour le programme Massif central sont ceux présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Les indicateurs satisfaisants pour 2010 figurent en couleur verte, et ceux pour lesquels des progrès restent à faire est en rouge.

Certains indicateurs relatifs aux priorités communautaires ont été introduits lors de la révision du Programme Opérationnel Plurirégional, ils sont alors seulement présentés pour l'année 2010. Les comparaisons pourront être effectuées les années suivantes.

Ces indicateurs sont conformes au souhait de l'Union Européenne de contribuer à de grands objectifs en termes d'emploi mais aussi de production de connaissance, recherche, équipements (TIC, infrastructures touristiques) et environnement, des indicateurs-clés ont été mis en place sur ces thèmes à partir de 2010. Ils sont suivis depuis le dépôt du dossier de demande de subvention, le porteur de projet est invité à tenir compte de ces priorités communautaires, à les mettre en avant dans son action, puis à mesurer sa contribution à celles-ci.

2.1.2. Information financière

Tableau 3

	Financement total du programme opérationnel (de l'Union et national)	Base de calcul de la contribution de l'Union (coût public ou total)	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Participation publique correspondante	Taux d'exécution en %
Axe prioritaire 1 Accueil de nouvelles populations FEDER	Sans objet	26 000 000	2 009 050,41	1 129 067,96	Sans objet
Axe prioritaire 2 Création de richesses FEDER	Sans objet	36 600 000	22 966 034,51	18 330 759,18	Sans objet
Axe prioritaire 3 attractivité et accessibilité du territoire FEDER	Sans objet	36 571 457	7 097 955,06	3 453 648,81	Sans objet
Axe prioritaire 4 Assistance technique FEDER	Sans objet	2 000 000	103 382,25	37 732,57	Sans objet
Total général	Sans objet	101 171 457	32 176 422,23	22 951 208,51	Sans objet

2.1.3 Information sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie

Les montants présentés dans les tableaux 6-1 à 6-6 informent sur l'utilisation du fonds FEDER depuis 2007. Il s'agit d'identifier quels sont ses principaux domaines de contribution. Une partie des montants engagés au titre du FEDER sont des dépenses, du fait de leur nature, qui contribuent au processus de Lisbonne, elles sont dites « earmarkées ». Le Programme Opérationnel Plurirégional doit répondre à un objectif initial de 65% de FEDER earmarké. En 2010, 55 % du FEDER programmé depuis 2007 est earmarké, c'est-à-dire 12 380 951 euros. Il s'agira donc d'accorder une attention particulière à ce point.

On pourra constater que les totaux diffèrent d'un tableau à l'autre. Cela s'explique par le fait que tous les questionnaires ne sont pas parvenus à l'autorité de gestion malgré les relances.

Présentation par thèmes prioritaires

Tableau 4-1

Code	libellé	Répartition	
Recherche et développement technologique (RDT), innovation et esprit d'entreprise			
02	Infrastructures de RDT (y compris équipement, instrumentation et réseaux informatiques de grande vitesse entre les centres de recherche) et centres de compétence technologique spécifique : dont équipements scientifiques	197 460,00	0,88%
03	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement postsecondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	396 861,00	1,77%
04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	800 981,00	3,57%
05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	1 211 979,00	5,41%
06	Aide aux PME pour la promotion de produits et de schémas de production respectant l'environnement (introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises)	402 917,00	1,80%
08	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités, pépinières d'entreprises, bâtiments-relais et autres interventions	180 000,00	0,80%
09	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	489 499,00	2,18%
Société de l'information			
12	Technologies de l'information et communication (TEN-TIC)	699 823,00	3,12%
13	Services et applications pour le citoyen (santé en ligne, administration en ligne, apprentissage en ligne, participation de tous à la société de l'information, etc.)	31 035,00	0,14%
15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	4 458 746,00	19,90%
Transports			
26	Transports multimodaux	200 000,00	0,89%
28	Systèmes de transport intelligents	260 770,00	1,16%
Environnement et prévention des risques			
51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature - Autres	266 968,00	1,19%
54	Autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques : agendas 21, autres...	610 190,00	2,72%
Tourisme			
56	Protection et préservation du patrimoine naturel	737 888,00	3,29%
57	Autres aides à l'amélioration des services touristiques	6 319 406,00	28,20%
Culture			
59	Développement d'infrastructures culturelles : auditoriums, salles de musiques, équipements de spectacle vivant, centres d'art, bibliothèques, équipements de culture scientifique, technique et industrielle, autres.	246 647,00	1,10%
Réhabilitation urbaine/rurale			
61	Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale : dont grandes opérations d'urbanisme, restructuration des quartiers prioritaires (logements, requalification d'espaces publics), autres opérations foncières,...	475 775,00	2,12%

63	Conception et diffusion de modes d'organisation du travail innovateurs et plus productifs	264 547,00	1,18%
Augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs et des chefs d'entreprise			
64	Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emploi et de compétences : autres.	134 675,00	0,60%
Amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité			
65	Modernisation et renforcement des institutions du marché du travail : dont soutien aux maisons de l'emploi	104 250,00	0,47%
66	Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	805 067,00	3,59%
68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	603 512,00	2,69%
69	Mesures visant à accroître la participation durable des femmes à l'emploi et leur progression professionnelle afin de réduire la ségrégation fondée sur le sexe sur le marché du travail et de mieux concilier la vie professionnelle et la vie privée, notamment par un accès plus aisé aux services de la petite enfance et aux soins pour les personnes dépendantes.	114 443,00	0,51%
Accueil - Potentiel Humain			
74	Développement du potentiel humain dans les domaines de la recherche et de l'innovation, notamment par des études de troisième cycle et la formation de chercheurs, et par des activités en réseau entre les universités, les centres de recherche et les entreprises.	1 485 156,00	6,63%
Mobilisation pour les réformes en matière d'emploi et d'inclusion sociale			
80	Promotion de partenariats, de pactes et d'initiatives par la mise en réseau des acteurs concernés	30 378,00	0,14%
Renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux national, régional et local			
81	Mécanismes permettant d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes aux niveaux national, régional et local, renforcement des capacités de mise en œuvre des politiques et programmes : - Dont Ingénierie territoriale (massifs, volet territorial) et études stratégiques	65 225,00	0,29%
Assistance technique			
85	Préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle	14 300,00	0,06%
86	Évaluation et études; information et communication	802 319,50	3,58%
		22 410 817,50	100,00%
		12 380 951,00	55,25%
		10 029 866,50	44,75%

Répartition par type de financement

Tableau 4-2

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Aide non remboursable	22 410 817,50	100,00%

Présentation par type de territoire

Tableau 4-3

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
00	Sans objet	348 365,00	1,55%
01	Agglomération urbaine	396 388,00	1,77%
02	Zone de montagne	17 394 290,50	77,62%
05	Zones rurales (autres que zones de montagne, aires ou zones à faible et à très faible densité de population)	4 271 774,00	19,06%
Totaux		22 410 817,50	100,00%

Présentation par activité économique

Tableau 4-4

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Agriculture, chasse, sylviculture	2 578 892,00	11,51%
03	Industries alimentaires	192 558,00	0,86%
06	Industries manufacturières non spécifiées	354 667,00	1,58%
10	Postes et télécommunications	1 308 597,00	5,84%
11	Transports	622 675,00	2,78%
12	Construction	86 550,00	0,39%
16	Immobilier, location et services aux entreprises	660 661,00	2,95%
17	Administration publique	876 619,50	3,91%
19	Activités pour la santé humaine	315 444,00	1,41%
20	Action sociale, services collectifs, sociaux et personnels	1 144 223,00	5,11%
21	Activités liées à l'environnement	1 520 108,00	6,78%
22	Autres services non spécifiées	12 749 823,00	56,89%
Totaux		22 410 817,50	100,00%

Répartition par code de localisation

Tableau 4-5

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
FR	France	22 410 817,50	100,00%

Présentation multithématique

Tableau 4-6

Code thèmes prioritaires	Code forme de financement	Code territoire	Code activités économique	Code localisation	Montant FEDER	Montant FEDER Earmarké
1	2	3	4	5		
02	01	02	01	FR	197 460,00	197 460,00
03	01	02	01	FR	362 861,00	362 861,00
			03	FR	34 000,00	34 000,00
04	01	01	06	FR	106 325,00	106 325,00
			02	01	FR	300 205,00
		03		FR	136 808,00	136 808,00
		16	FR	67 643,00	67 643,00	
05	01	01	01	FR	29 500,00	29 500,00
			02	21	FR	158 605,00
		06		FR	98 600,00	98 600,00
		16		FR	317 922,00	317 922,00
		20		FR	238 673,00	238 673,00
		22	FR	368 679,00	368 679,00	
06	01	02	01	FR	221 900,00	221 900,00
			21	FR	100 000,00	100 000,00
		05	06	FR	81 017,00	81 017,00
08	01	02	01	FR	180 000,00	180 000,00
09	01	02	01	FR	420 774,00	420 774,00
			06	FR	68 725,00	68 725,00
12	01	02	22	FR	699 823,00	699 823,00
13	01	02	19	FR	31 035,00	31 035,00
15	01	02	10	FR	847 514,00	847 514,00
			17	FR	60 000,00	60 000,00
			22	FR	3 202 100,00	3 202 100,00
		05	10	FR	239 132,00	239 132,00
22	FR		110 000,00	110 000,00		
26	01	02	11	FR	200 000,00	0,00
28	01	00	11	FR	165 000,00	0,00
		02	11	FR	95 770,00	0,00
51	01	02	21	FR	196 968,00	0,00
		05	21	FR	70 000,00	0,00
54	01	02	21	FR	456 990,00	0,00
			05	12	FR	86 550,00
		21		FR	66 650,00	0,00
56	01	02	21	FR	600 000,00	0,00
			22	FR	34 990,00	0,00
		05	22	FR	102 898,00	0,00
57	01	02	20	FR	105 393,00	0,00
			21	FR	0,00	0,00
			22	FR	3 368 094,00	0,00
		05	20	FR	50 675,00	0,00
22	FR		2 795 244,00	0,00		
59	01	00	22	FR	183 365,00	0,00
		02	22	FR	14 282,00	0,00
		05	22	FR	49 000,00	0,00

61	01	02	10	FR	221 951,00	0,00
			22	FR	253 824,00	0,00
63	01	02	01	FR	167 412,00	167 412,00
			03	FR	21 750,00	21 750,00
			22	FR	75 385,00	75 385,00
64	01	02	01	FR	134 675,00	134 675,00
65	01	02	22	FR	104 250,00	104 250,00
66	01	01	22	FR	60 397,00	60 397,00
			02	19	FR	84 243,00
		20		FR	331 934,00	331 934,00
		22		FR	49 000,00	49 000,00
		05		16	FR	107 266,00
			20	FR	172 227,00	172 227,00
68	01	02	11	FR	134 780,00	134 780,00
			16	FR	167 830,00	167 830,00
			20	FR	100 500,00	100 500,00
			22	FR	49 287,00	49 287,00
		05	22	FR	151 115,00	151 115,00
69	01	02	20	FR	114 443,00	114 443,00
74	01	01	19	FR	200 166,00	200 166,00
			02	01	FR	245 000,00
		22		FR	1 039 990,00	1 039 990,00
80	01	02	20	FR	30 378,00	0,00
81	01	02	11	FR	27 125,00	0,00
			22	FR	38 100,00	0,00
85	01	02	17	FR	14 300,00	0,00
86	01	02	17	FR	802 319,50	0,00
Total					22 410 817,50	12 380 951,00

2.1.4 Participation allouée par groupes cibles

Le programme FEDER n'est pas concerné.

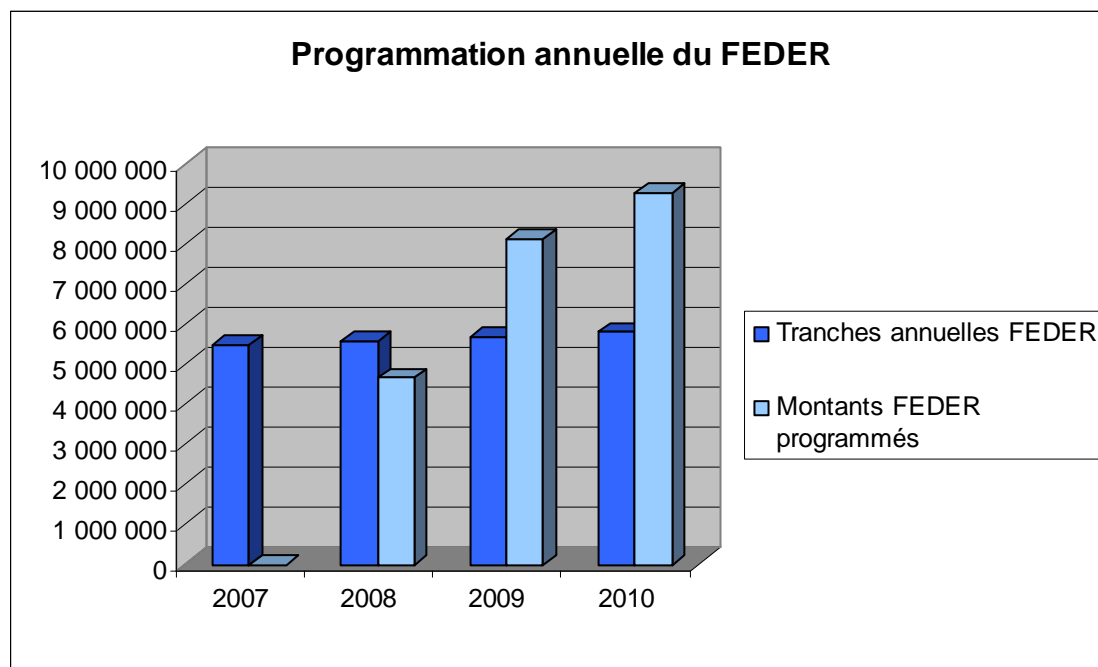
2.1.5 Participation remboursée ou réutilisée

Le programme FEDER n'est pas concerné.

2.1.6 Analyse qualitative

Analyse des indicateurs financiers et de gestion

Figure 1

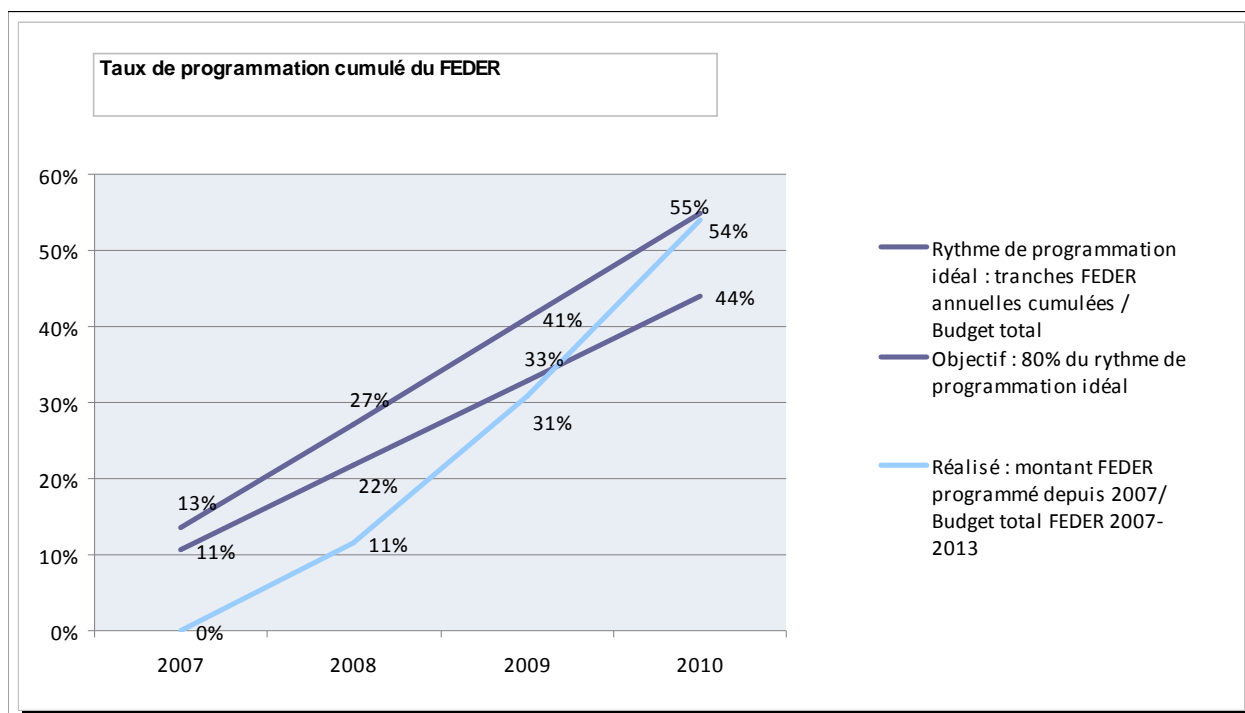


Les chiffres ci-dessus, utilisés par l'indicateur FIN1, permettent de déterminer le taux de programmation annuelle de FEDER. Il s'agit de comparer les montants programmés par rapport aux tranches annuelles prévues dans le budget global.

Entre 2009 et 2010, la programmation annuelle du FEDER a augmenté de 14 %, soit une variation de 1 154 090,40 euros.

L'année 2010 s'inscrit dans la poursuite des efforts entrepris en 2009. L'année précédente s'était, en effet, caractérisée par un rattrapage très fort en termes de programmation. Celui-ci était alors nécessaire pour combler les retards constatés les premières années du programme. En 2010, les montants de FEDER programmés sont encore très supérieurs à l'objectif. Le taux de programmation annuel est de 160 % pour un objectif de 80 % de la tranche annuelle théorique. Ce résultat est très satisfaisant, il témoigne de la dynamique de la mise en œuvre du programme.

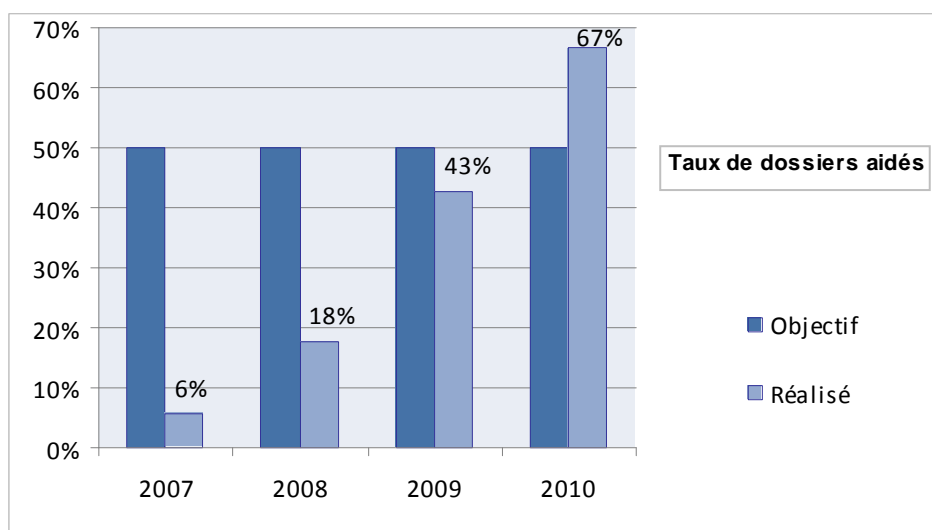
Figure 2



Cette figure illustre les résultats obtenus pour les indicateurs FIN2 et FIN3.

En 2010, le retard de programmation a pu être compensé. Au cours de l'année, l'objectif prévisionnel de 44 % du budget FEDER consommé entre 2007 et 2010 a largement été dépassé puisque que la consommation s'établit à 54 % à la fin de l'année 2010. On atteint presque le niveau de programmation idéal de 55 %. Ce résultat est corroboré par le fait que la consommation de la tranche FEDER pour 2010 a été exceptionnelle, elle a été programmée à la hauteur de 98%.

Figure 3



Le dernier indicateur financier à analyser est FIN5 : il s'agit du taux de dossiers aidés. La figure 5 ci-dessus qui représente cet indicateur, montre que 67 % des dossiers qui ont été présentés en comité de programmation en 2010, ont été acceptés. Le résultat est très satisfaisant comparé à l'objectif qui est

de 50 %. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que les dossiers ont été sélectionnés suivant des critères comme l'interrégionalité et la prise en compte d'au moins l'une de quatre priorités communautaires. Ce taux de dossiers aidés explique en partie la forte hausse du taux de programmation du FEDER.

Les résultats obtenus concernant les 2 indicateurs de gestion (GEST 1, 2) confortent l'analyse précédente (FIN5). En effet, en 2010, il y a eu 3 comités de programmation et le délai moyen d'instruction des dossiers (GEST1) a été de 166 jours pour un objectif de 183. Le délai d'instruction relativement court des dossiers ainsi que les trois comités de programmation ont permis d'examiner un plus grand nombre de dossiers en 2010 (108 dossiers pour 83 programmés).

EMPLOI ET EGALITE DES CHANCES HOMMES-FEMMES

Quels seront les emplois créés par les projets financés en 2010 par les programmes Massif central ?

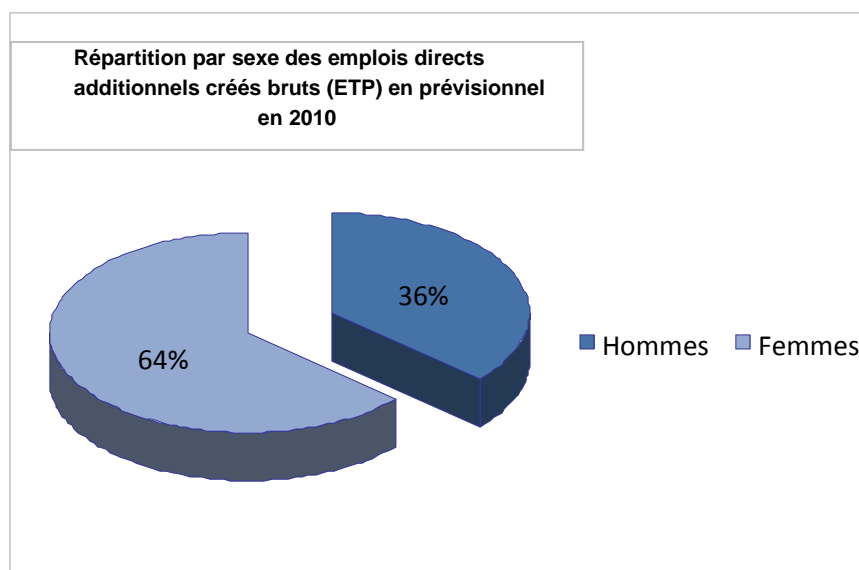
Sur les 27 dossiers pour lesquels les indicateurs d'emploi sont renseignés, nous obtenons les résultats ci-dessous.

Tableau 5

		Axe 1	Axe 2	Axe 3	Total
Emplois directs additionnels créés bruts (ETP) en prévisionnel	Global	21,5	63	5	89,5
	Hommes	2	28,5	2	32,5
	Femmes	19,5	34,5	3	57

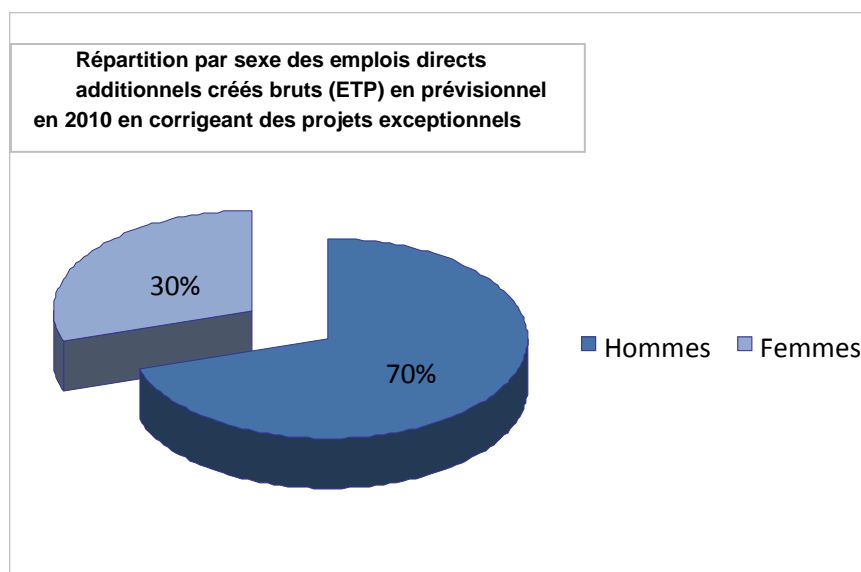
Ces 27 projets financés par le programme Massif central, en 2010, devraient créer 89,5 emplois équivalents temps plein. Les créations d'emploi se concentrent dans l'axe 2 « Création de richesses ». Nous remarquons que la plupart des projets crée de 0,5 à 2 emplois. Seuls des projets exceptionnels seront vecteurs d'un plus grand nombre d'emplois. En 2010, un projet « agriculture » concerne 24 emplois féminins. Il en est de même avec un projet « accueil » qui pourrait créer lui aussi 19 emplois féminins.

Figure 4



Nous constatons, par ailleurs, que l'emploi créé est très fortement féminin, 64% de l'emploi total créé. Cependant, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, cet écart est dû à deux projets exceptionnels, financés en 2010, fortement générateurs d'emplois féminins. Qu'en est-il en corrigeant des chiffres de ces deux projets?

Figure 5



La tendance s'inverse alors totalement, et les emplois masculins dominent. Les femmes ne bénéficient plus que, dans ce cas, d'une création d'emplois de 14 ETP.

Cet exemple illustre la nécessité de continuer à mettre en place des mesures pour favoriser l'emploi des femmes.

Les objectifs, par axe, en termes d'emplois, ont été atteints voire dépassés, sauf pour la mesure « accueil ». Alors qu'il était attendu une création de 100 à 150 emplois, hommes et femmes confondus, sur l'axe 1, il n'y aurait que 21,5 emplois ETP sur les projets financés en 2010. Cependant, l'axe « création de richesses » est lui très dynamique. Alors que la valeur cible annuelle se situe autour de 10 à 12 emplois ETP, les prévisions sur les projets 2010 donnent une création de l'ordre de 63 emplois dans ce secteur. De même, l'axe « attractivité et accessibilité du territoire » qui fixe comme objectif une création d'emplois de 2 à 5 par an, obtient un résultat satisfaisant avec une création potentielle de 5 emplois.

Pour l'ensemble des 4 nouveaux indicateurs analysés ci-dessous, les valeurs cibles à prendre en compte à partir de 2010 ont été fixées à partir des données reconstituées sur les années antérieures.

TOURISME

Le tourisme est identifié par de nombreuses institutions internationales, et par l'Union Européenne, comme ayant un potentiel fort pour permettre le développement économique d'une région et dynamiser la création de richesses.

Aussi, les programmes Massif central veillent à encourager les projets dans ce domaine. En 2010, 26 projets ont été programmés sur la mesure « Tourisme ». Ce chiffre est très satisfaisant, il y a même eu un net dépassement de l'objectif. La valeur annuelle cible calculée à partir des années antérieures (11 dossiers avaient été programmés en 2009, 15 en 2008, et 13 en 2007), est actuellement de 10 à 12 dossiers par an.

R&D

La Recherche et Développement est un élément crucial de la dynamique d'une entreprise. Elle va alors permettre de découvrir et mettre en œuvre de nouveaux procédés, de nouveaux produits qui vont aider l'entreprise à se démarquer sur les marchés. Faire du tissu économique européen un lieu d'innovations et de production de connaissances est un des objectifs majeurs de l'Union Européenne. C'est dans ce contexte que le POP Massif central finance des projets innovants dans les domaines moteurs pour le territoire : les filières d'excellence, la filière tourisme, ... En 2010, 14 projets de R&D ont été financés, alors que l'objectif est de 10 dossiers par an. La priorité R&D peut être jugée de manière très satisfaisante.

TIC

Favoriser une économie de la connaissance compétitive, telle que celle-ci a été définie dans la stratégie de Lisbonne, passe par le développement d'outils de communication performants. Le désenclavement des territoires se doit d'être soutenu afin de permettre le développement d'activités économiques dans les meilleures conditions.

Du fait de sa géographie particulière, caractéristique des zones de montagne, le Massif central se doit de travailler à l'accessibilité de son territoire, afin d'encourager l'installation. Le développement des TIC est donc un thème prioritaire des programmes Massif central. En 2010, 18 projets ont été financés sur le territoire afin de le pourvoir d'infrastructures et d'en développer les usages. L'objectif de 8 dossiers par an est donc pleinement atteint.

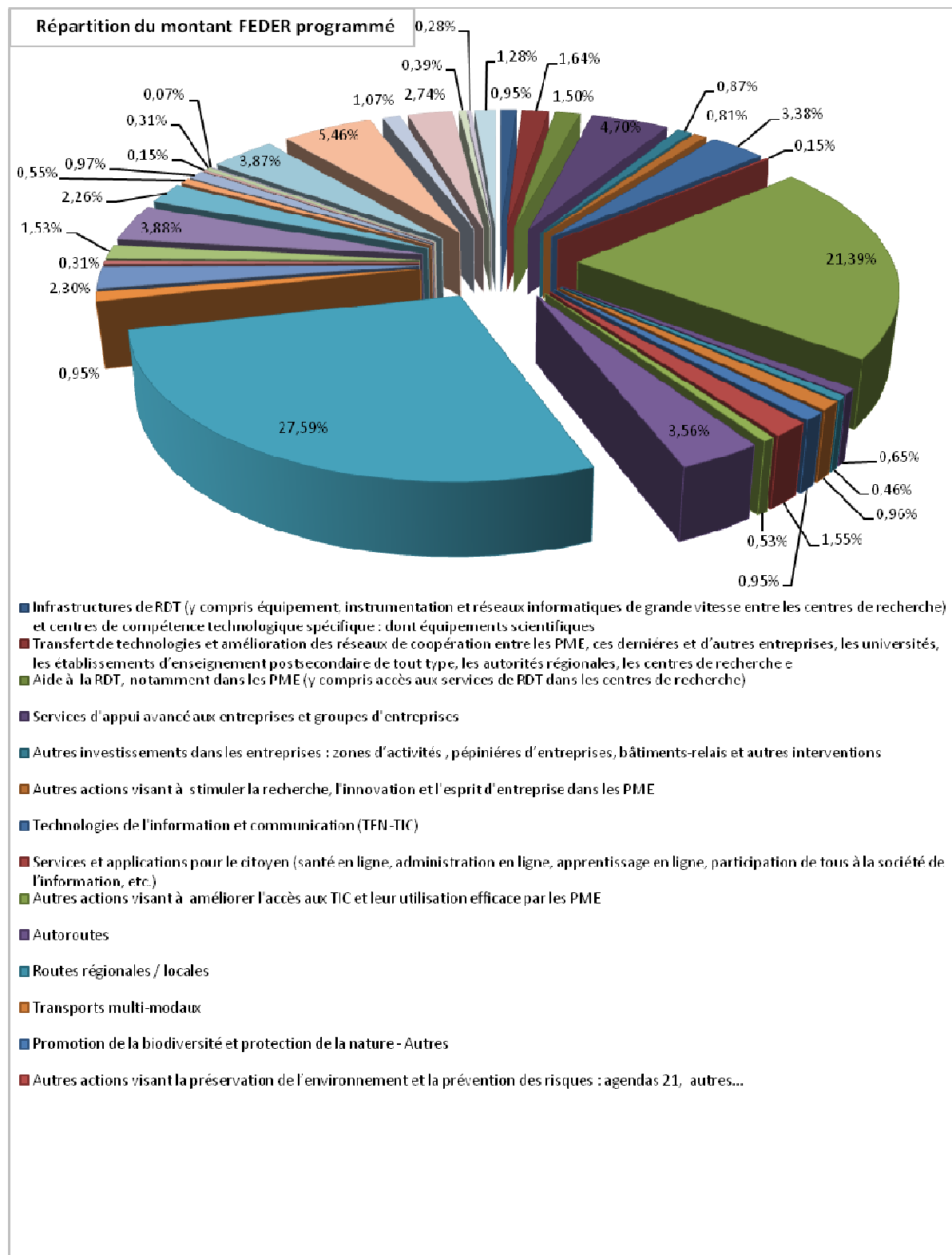
ENERGIES RENOUVELABLES

La priorité relative aux énergies renouvelables s'inscrit dans la prise en compte de plus en plus forte de l'environnement dans les décisions de politiques économiques. La volonté de développer des sources d'énergies alternatives est alors au cœur de l'actualité. En 2010, les programmes du Massif central ont financés 2 projets relatifs aux énergies renouvelables. C'est un résultat très satisfaisant, si on s'en réfère à la valeur cible d'un projet « énergies renouvelables » par an.

Analyse de l'utilisation du FEDER

- **Utilisation du FEDER par thème prioritaire**

Figure 6



La répartition du FEDER programmé de 2007 à 2010 fait ressortir deux thèmes prioritaires qui utilisent à eux seuls 49 % des fonds. Il s'agit du thème « Aides à l'amélioration des services touristiques » qui a mobilisé près de 28 % de la programmation et du thème « Actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME » qui représente 21 % de la programmation. Deux autres secteurs ont été fortement mobilisateurs : le thème « Compétitivité de la filière bois » (5,5 %) et le thème « Service d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises » (4,7 %).

On remarque que les projets les plus financés par le fonds FEDER correspondent aux priorités communautaires de l'Union Européenne : TOURISME, en premier lieu ; TIC, en second ; puis INNOVATION. En effet, ces thèmes ont fait l'objet d'attentions particulières par les groupes thématiques au cours de l'année 2010. On notera, par exemple, l'ensemble du travail effectué autour de la promotion et de la structuration de l'offre touristique.

A partir de la figure 7 ci-dessous, on peut analyser l'utilisation du FEDER par thèmes depuis la mise en place du Programme Opérationnel Plurirégional Massif central. Il est ainsi possible de voir si les fonds prévus durant ces 3 années de programmations ont bien été utilisés.

Figure 7

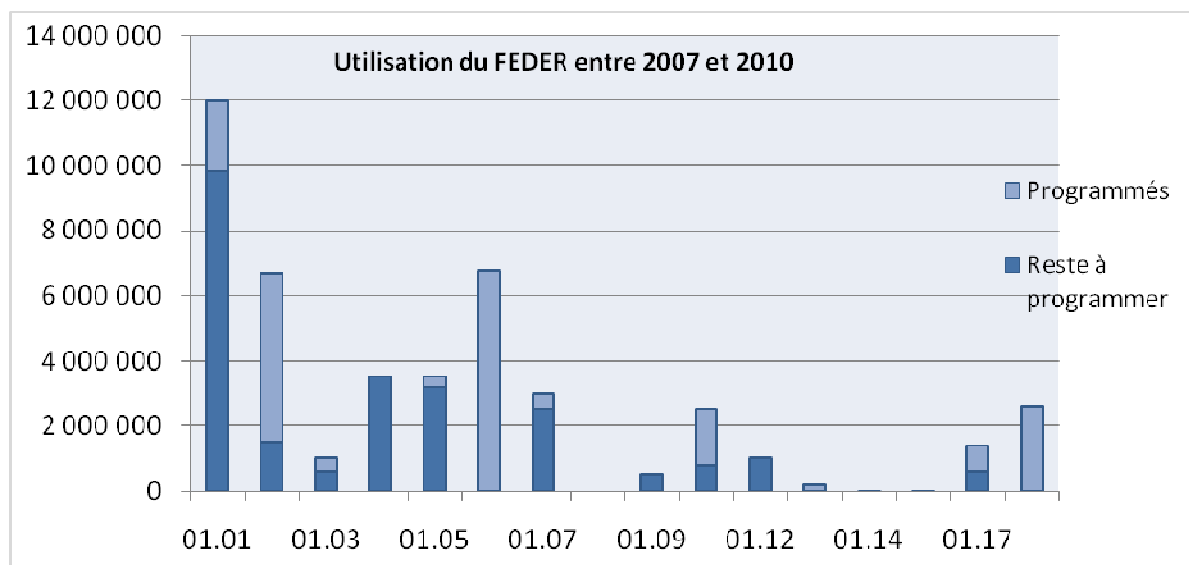


Tableau 6

Code thème prioritaire	Libellé thème prioritaire
01.01	RDT, innovation et esprit d'entreprise
01.02	Société de l'information
01.03	Transports
01.04	Énergie
01.05	Environnement et prévention des risques
01.06	Tourisme
01.07	Culture
01.08	Réhabilitation urbaine/rurale
01.09	Augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise
01.10	Amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité
01.12	Valorisation du capital humain
01.13	Investissement en infrastructure social
01.14	Mobilisation pour les réformes en matière d'emploi et d'inclusion sociale
01.15	Renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux national, régional et local
01.17	Assistance technique
01.18	Autres : en particulier compétitivité de la filière bois et agricole

Les thèmes pour lesquels la programmation est la plus aboutie sont le tourisme et les TIC. Dans ces domaines, les efforts ont été conséquents. La totalité des fonds dédiés au tourisme sur 2007-2013 ont d'ailleurs été consommés. Concernant les TIC, le cumul de la programmation a augmenté de 22 % en 2010.

Les thèmes les plus dynamiques, c'est-à-dire ceux ayant connu de fortes augmentations de leur programmation en 2010, sont les suivants : la culture, pour laquelle les fonds alloués ont augmenté de 542 % par rapport à 2009 ; le tourisme (+163 %) ; le thème relatif à « l'amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité » dont la programmation a augmenté de 123 % en 2010.

Selon de la maquette de programmation, le thème « RDT, innovation et esprit d'entreprise » a une enveloppe de fonds FEDER disponible importante, de l'ordre de 12 000 000 euros. Cependant, ce domaine souffre d'un manque de dynamisme. Il reste 9,8 millions d'euros à programmer avant 2013 et ce thème a tendance à stagner ces dernières années. Il s'agira d'accorder une attention particulière à ce point les années suivantes.

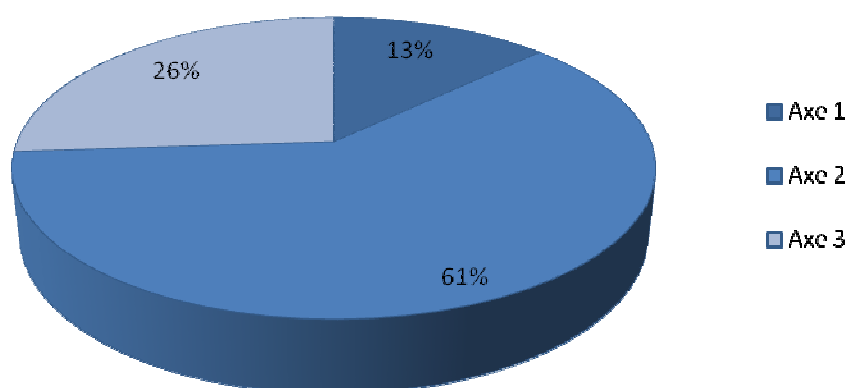
Par ailleurs, l'année 2010 a été marquée par le développement de la nomenclature et l'ouverture du nouveau thème « 01.18 » dédié aux actions renforçant la compétitivité des secteurs agricole, bois, etc. Cette section a mobilisé 2 584 939 euros en 2010, qui échappent au classement existant et qui peuvent conduire à une sous-estimation de la consommation des autres thèmes, celui de la « RDT, innovation et esprit d'entreprise », par exemple, qui offre des recoupements. Une question est alors soulevée, pour les années suivantes, choisit-on de continuer à ouvrir la nomenclature à de nouveaux thèmes, en répartissant les crédits ou bien élargit-on les sections existantes ? En effet, elles sont aujourd'hui parfois trop restrictives pour considérer certains projets.

- **Utilisation du FEDER par axe**

L'analyse de l'utilisation du FEDER présentée ici permettra d'appréhender, premièrement, la répartition du FEDER programmé en 2010 sur les différents axes, puis sa mobilisation vis-à-vis de la tranche annuelle 2010 prévue et enfin de comparer la consommation actuelle à la consommation prévisionnelle théorique qui assure l'utilisation de toute l'enveloppe FEDER prévue sur la période 2007-2013.

Figure 8

Répartition du montant FEDER programmé en 2010 par axe



En 2010, c'est l'axe 2 « Création de richesses » qui mobilise la plus grande partie du montant de FEDER programmé. Cet axe consomme 61 % de la programmation alors que l'axe 1 « Accueil de nouvelles populations » n'en consomme que 13 % et l'axe 3, 26 %.

Cette dissymétrie entre les axes s'est répétée au cours des dernières années, et ne doit pas être vue comme le signe d'une programmation non maîtrisée. Elle est plutôt signe de la prise en compte du contexte propre à chaque année. La programmation de l'année 2008 s'était faite en faveur de l'axe 1 (73 % des montants FEDER de 2008), celle de l'année 2009, en faveur de l'axe 3 (46 % du montant FEDER programmé en 2009). L'année 2010, en favorisant l'axe 2, effectue donc un rééquilibrage. C'est en effet l'équilibre, en fonction de la maquette, qu'il s'agit d'atteindre à l'horizon 2013.

Il convient désormais de voir si la hausse du niveau de programmation par axe a permis de consommer tous les fonds prévus en 2010 au travers des figures 9 et 10 ci-dessous.

Figure 9

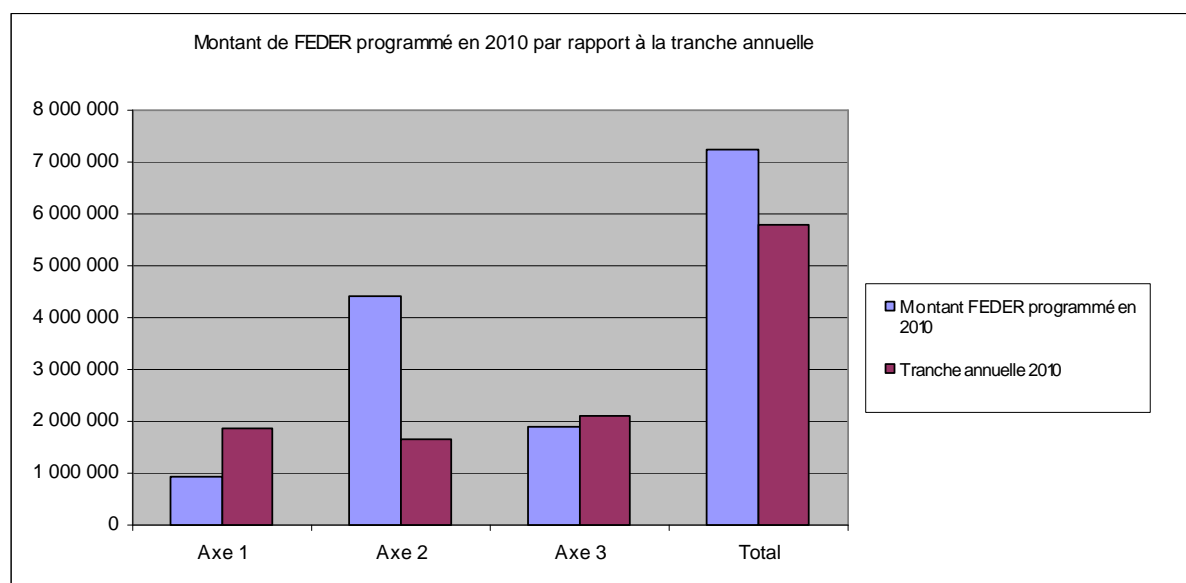
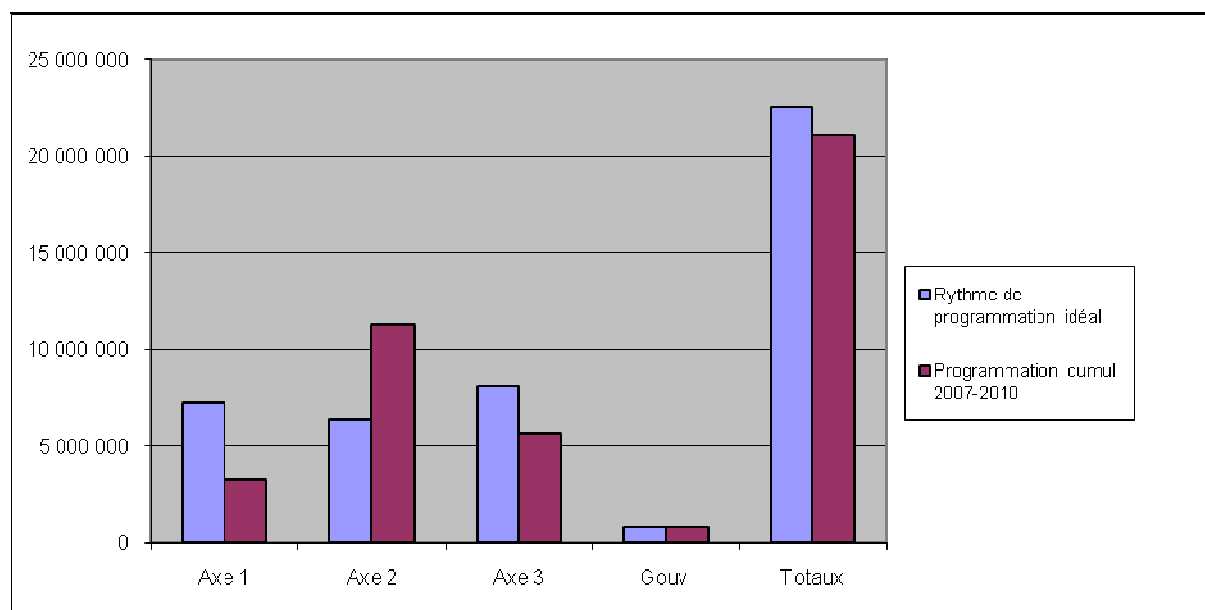


Figure 10



En 2010, la somme de 941 492 euros de FEDER a été programmée au titre de l'axe 1 « Accueil de nouvelles populations ». Cela représente 50 % de la tranche prévue à cet effet pour l'année 2010. Des efforts sont donc encore à fournir pour faire progresser le niveau de la programmation. Cependant, nous notons que le rythme de programmation de l'année 2010 est supérieur au rythme moyen depuis 2007 sur l'axe 1. Cette année, on surpasse le taux moyen de consommation de la tranche de FEDER prévue, qui lui s'élève à 45 %. Des mesures proactives ont, en effet, été prises pour dynamiser l'axe 1, c'est, en particulier, le cas des appels à projet.

Les fonds FEDER programmés au titre de l'axe 2 s'élèvent à 4 421 422 euros en 2010, soit 269 % de la tranche prévue pour 2010. Cet axe est tiré par les nombreux projets sur le thème du tourisme, qui a

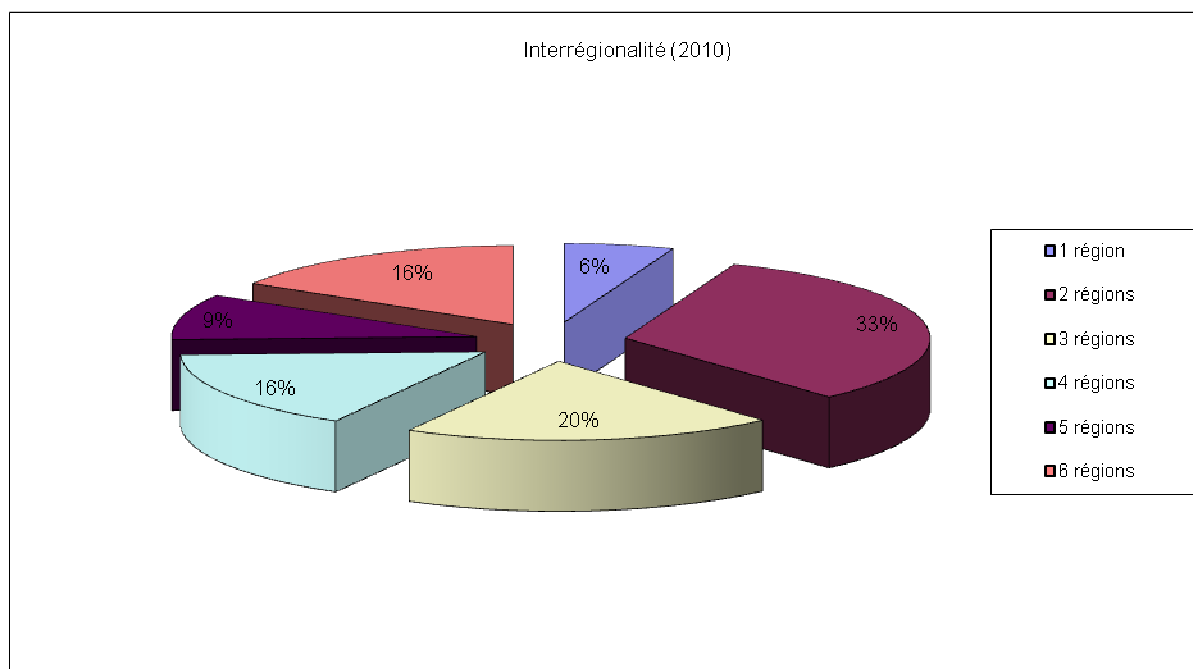
été érigé en priorité. Ces projets absorbent près de la moitié de FEDER pour l'axe 2. Le rythme de programmation est fort par rapport à celui prévu, ce qui se traduit par de l'avance pour cet axe.

L'axe 3 se caractérise par un montant de FEDER programmé de 1 889 846 euros en 2010, soit 90 % de la tranche annuelle théorique. Il s'agit d'une très bonne performance. Cela permettra de faire progresser le taux de programmation cumulé depuis 2007 de l'axe 3 qui se fixe à 69 %.

Pour conclure, le niveau global de la programmation est très proche du niveau théorique attendu en 2010. Le montant de FEDER consommé en cumulé est de 21 067 571 euros, pour un objectif de 22 493 041 euros. Le retard, qui se chiffre à 1 425 471 euros, pourra être rattrapé facilement les années suivantes.

Analyse de l'interrégionalité

Figure 11



La figure 11 ci-dessus permet de mettre en évidence le caractère interrégional des projets qui ont été financés en 2010 grâce au programme Massif central. Celle-ci a été obtenue en calculant le nombre de dossiers concernés par chaque niveau d'interrégionalité. On remarque que 94 % des projets financés concernent au moins 2 régions, contre 86 % en 2009 et 74 % en 2008.

La prise en compte de l'interrégionalité s'améliore, ce qui justifie sur la pertinence du Programme Massif central.

On remarque enfin que 6 % des projets n'impactent qu'une seule région du Massif. Ils présentent néanmoins un « caractère interrégional ». Il s'agit, d'une part, de projets locaux d'expérimentation qui s'inscrivent dans les axes du POP et participent à ses objectifs. Ils possèdent un caractère expérimental et/ou innovant, dont la mise en œuvre prévoit un dispositif de capitalisation – transfert en vue d'une transposition à l'échelle interrégionale, définie dès le démarrage du projet.

D'autre part, il peut s'agir de projets locaux structurants, qui s'inscrivent dans une dynamique partagée par les partenaires, et dont la mise en œuvre régionale rayonne à court ou moyen terme sur l'échelle du Massif central.

Analyse de la contribution au processus de Lisbonne

Figure 12

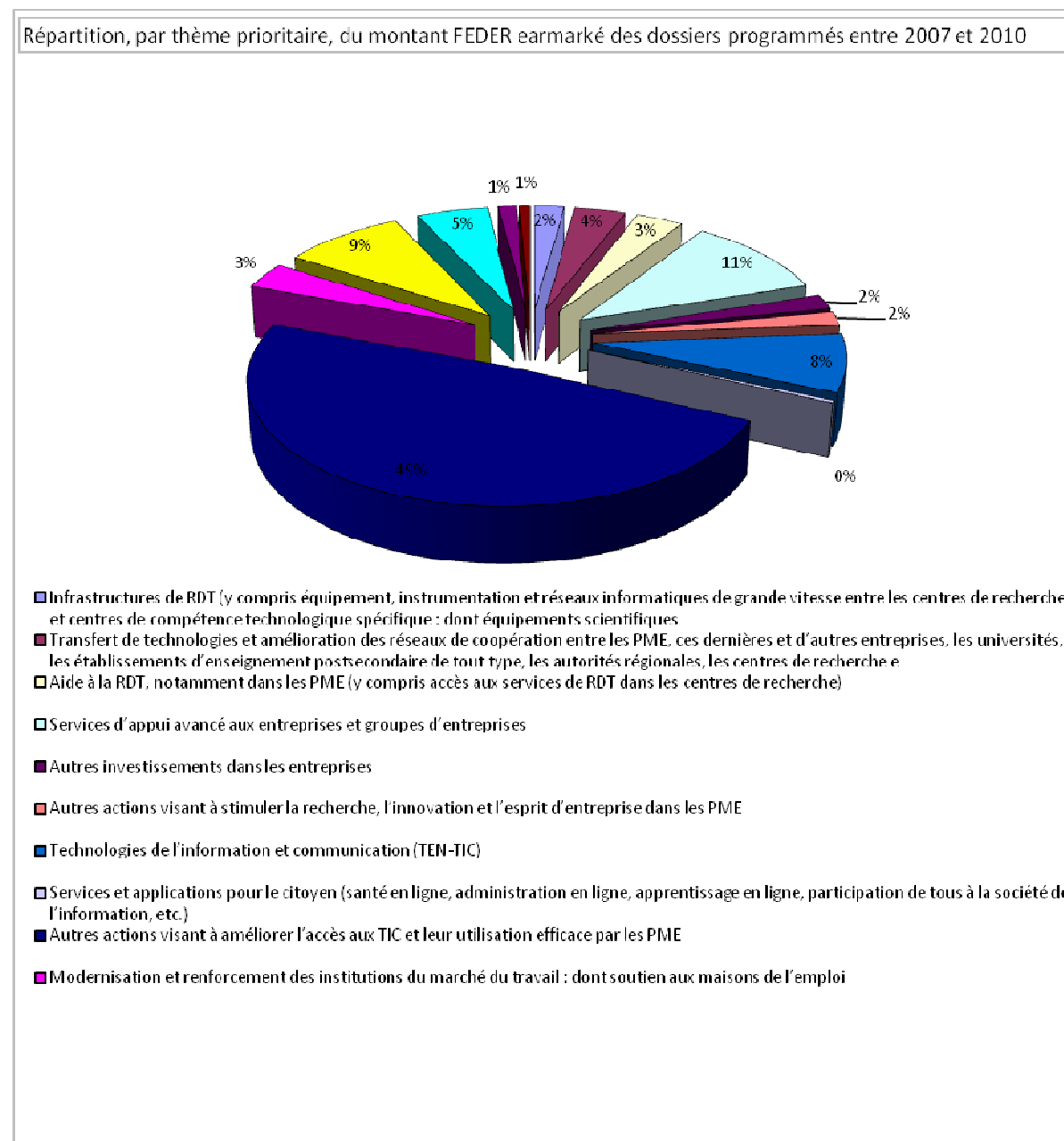
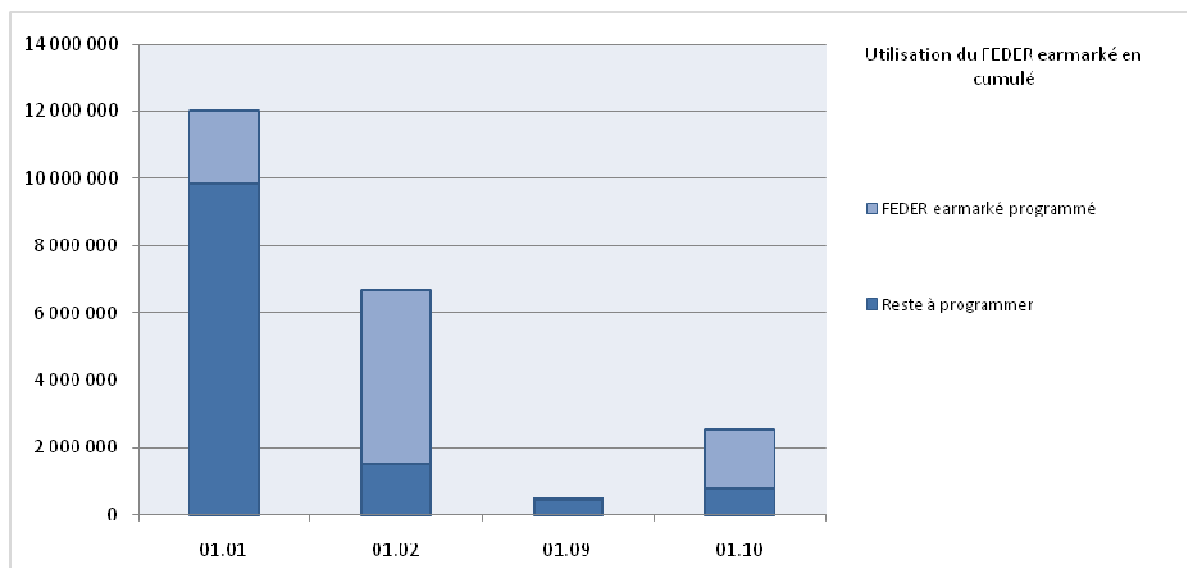


Figure 13



Code thème prioritaire	Libellé thème prioritaire
01.01	RDT, innovation et esprit d'entreprise
01.02	Société de l'information
01.09	Augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise
01.10	Amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité

Nous notons que 55 % du FEDER programmé depuis 2007 est earmarké, c'est-à-dire 12 380 951 € euros. Il s'agira donc d'accorder une attention particulière à ce point les prochaines années afin de se rapprocher de l'objectif de 65 %.

Cependant, l'accent mis sur des actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME (57 % du budget FEDER cumulé) a permis de réaliser des efforts réels dans le cadre de la participation au processus de Lisbonne.

Pertinence : Analyse de la pertinence des projets financés par rapport au programme POP

Nous souhaitons proposer une analyse étudiant la correspondance entre le Programme Opérationnel Plurirégional tel qu'il a été défini pour 2007-2013 pour le Massif central et les projets qui ont été effectivement programmés en 2007, 2008, 2009 et 2010.

Nous avons cherché à mesurer si les porteurs de projets répondent de manière pertinente aux priorités du programme.

Une réponse pertinente aux objectifs du programme tient à deux éléments :

- l'interprétation que se font les chargés de missions du Commissariat de Massif central

Ce sont, en effet, les acteurs-clé de la sélection des projets. Ce sont eux qui font passer le programme du « texte » à la « mise en œuvre ». L'importance qu'ils accordent aux différents éléments d'un projet est emprunte de leur subjectivité. Celle-ci est humaine, inévitable, et même souhaitable. Ils ont une influence directe sur les projets sélectionnés.

- la qualité des projets proposés par les porteurs de projet

Les demandes de subvention reçues peuvent plus ou moins bien répondre aux attentes du programme. Une faible qualité de l'ensemble des dossiers peut se ressentir sur la qualité de la programmation.

Nous avons choisi de réaliser cette étude à partir de mots-clés. Nous avons comparé ceux issus de trois sources : les mots-clés des projets programmés, les mots-clés utilisés par les chargés de mission et les mots-clés issus du texte du Programme Opérationnel Plurirégional. Nous allons détailler cela dans la note méthodologique suivante.

Cette analyse a été réalisée par Aurore LEURENT, étudiante en Master 2 – Analyse de projets au CERDI à Clermont-Ferrand.

Note méthodologique

La méthode utilisée est la suivante.

Méthode :

- (1) Obtention, par mesure, d'une liste des mots-clés auprès des chargés de mission
- (2) Extraction d'une liste des mots-clés provenant du Programme Opérationnel Plurirégional, par mesure
- (3) Les mots-clés apparaissant à la fois chez les chargés de mission et dans le POP sont mis en gras. Ils auront un poids double quand ils seront identifiés dans un dossier de projet.

Exemple : Mots-clés de référence¹ pour la mesure 1.1²

1.1. Soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil

Accueil de nouvelles populations

Offre qualifiée : logements, etc.

Emplois, activités, reprises d'entreprises

Accompagnement des porteurs de projets

Accès aux commerces, aux services

Animation auprès des territoires, promouvoir une **politique d'accueil**

Production d'information, mise à disposition

Lien social, cohésion sociale, intégration

Pérennisation

Installation

Milieu rural

Promotion de l'offre d'accueil

Attractivité, cadre de vie, image

- (4) Tirage d'un échantillon de 12 dossiers par an (4 par axe) pour chaque année : 2007-2008-2009-2010
- (5) Extraction des mots-clés de chaque dossier, sur la base de la liste des mots-clés **provenant des chargés de mission**, dont certains sont en gras. La justification est la suivante : ce sont des personnes qui choisissent les projets et non pas le programme, on tient alors compte de leur latitude, leur marge d'interprétation du programme.
 - Si le mot-clé est en gras, on lui attribue 2 points
 - Si le mot-clé est classique, on lui attribue 1 point
- (6) On obtient une note par dossier étudié, qui correspond à : Note = (nombre de mots-clés normaux + nombre de mots-clés gras*2)/ nombre total de mots-clés de la mesure

¹ Cf. Liste des mots-clés de référence en annexe

² Sources : Bertrand CAZAL, 2 février 2011, Odile STEFANINI, 15 février 2011

Exemple³ :

N° Présage	Année	Axe	Mesure	Mots-clés identifiés	Nombre de mots-clés	Note
30196	2007	1	1.1	Offre de logements, emplois et transmission d'entreprises, promouvoir une politique d'accueil , production d'information, installation , milieu rural, lien social	7 sur 13	0,92307692

(7) Classement des notes sur une échelle de pertinence allant de 0 à 2.

On remarque empiriquement que les notes ne dépassent jamais 1,2 sur 2, l'échelle sera donc la suivante :

0	0,4	0,8	1,2
Peu Pertinent	Pertinence moyenne	Très pertinent	Aucun dossier dans cette zone

Attention : en fonction du nombre de mots-clés par mesure (de 8 à 13), les notes ne sont pas exactement équivalentes d'une mesure à l'autre. Cependant, l'incidence reste minime, et nous avons estimé qu'une correction n'était pas nécessaire.

(8) Réalisation de graphiques et de statistiques descriptives

(9) Analyse des résultats

Présentation des résultats obtenus

Par année

- Année 2007

Tableau 7

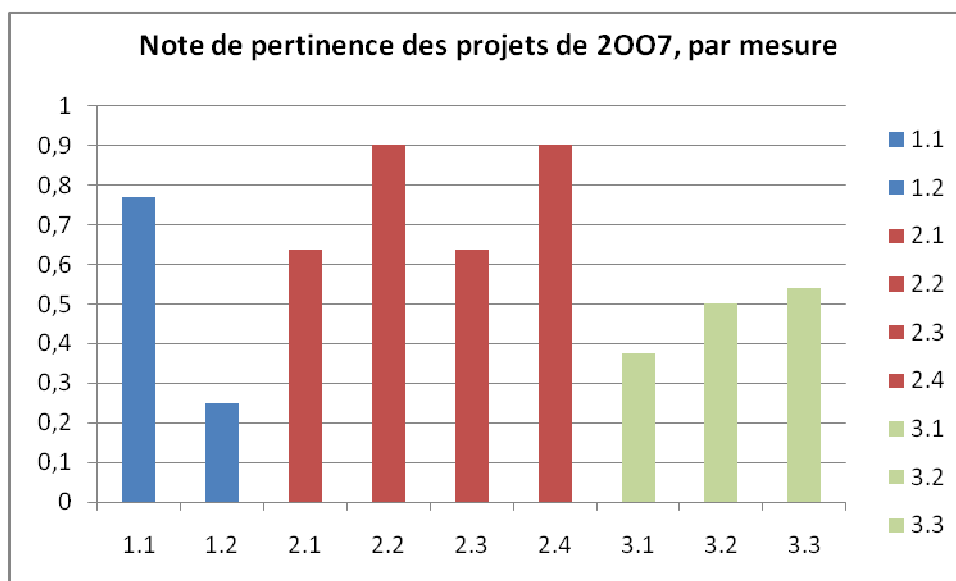
Statistiques descriptives 2007					
Nombre de dossiers peu pertinents	Nombre de dossiers de pertinence moyenne	Nombre de dossiers très pertinents	Moyenne annuelle	Ecart-type ⁴	Etendue ⁵
3	6	3	0,58538753	0,24083163	0,75641026

³ Cf. Tableau d'extraction des mots-clés et de note disponible au Commissariat Massif central.

⁴ L'écart-type mesure la dispersion d'une série de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est grand et plus les valeurs de la série seront éloignées de la moyenne.

⁵ L'étendue correspond à la différence entre la valeur maximale de la série et la valeur minimale.

Figure 14



En 2007, nous pouvons noter que presque toutes les mesures offrent des projets pertinents. En effet, les notes moyennes, présentées sur le graphique, dépassent le seuil de 0,4 pour 7 mesures sur 9. Les projets relatifs aux mesures « Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction publique et privée » et « Valoriser le potentiel touristique du Massif-central » sont mêmes classés comme très pertinents.

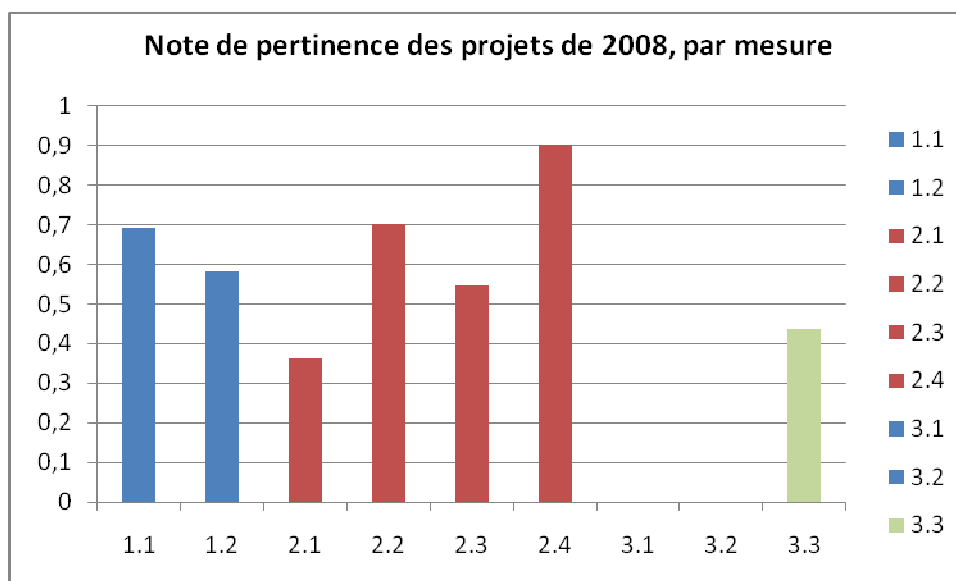
La moyenne annuelle globale de pertinence est bonne mais on note que les performances sont assez disparates entre projets. En effet, en 2007, il y a des écarts jusqu'à 0,75 points entre deux scores de performance, alors que l'échelle va de 0 à 2 seulement.

- Année 2008

Tableau 8

Statistiques descriptives 2008						
Nombre de dossiers peu pertinents	Nombre de dossiers de pertinence moyenne	Nombre de dossiers très pertinents	Moyenne annuelle	Ecart-type	Etendue	
3	5	3	0,57891502	0,23441661	0,66666667	

Figure 15



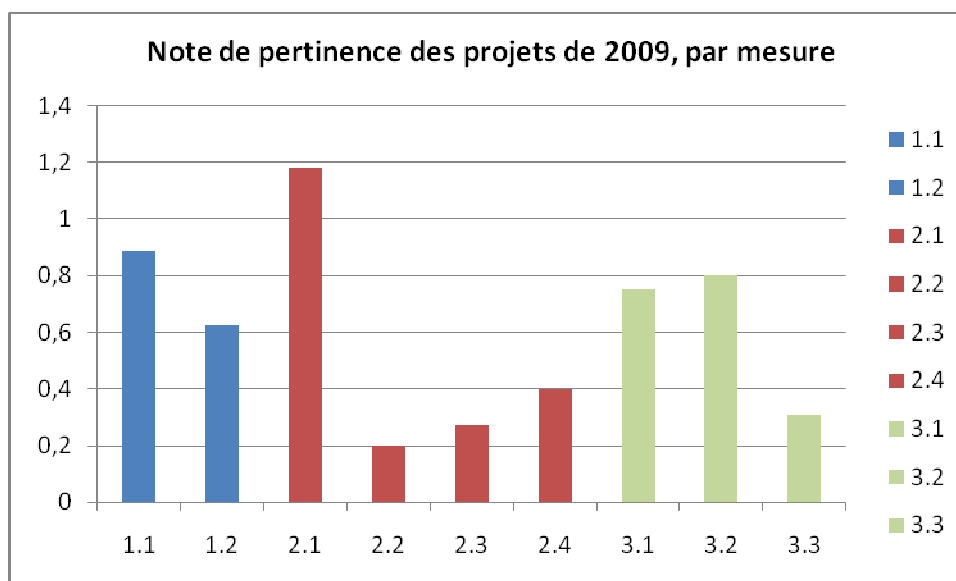
Nous avons pour 2008 des résultats équivalents à ceux de l'année précédente. La pertinence globale est bonne puisque quasiment toutes les mesures dépassent le seuil de 0,4 et la moyenne annuelle se fixe à 0,579. Nous notons que cette année-ci, il y a eu aucun projet pour les mesures « Favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacements dans le Massif central » et « Développer les infrastructures de communication électroniques et leurs usages », les crédits ont donc été reportés sur la mesure 3.3 et on peut craindre un manque de sélectivité sur celle-ci.

- Année 2009

Tableau 9

Statistiques descriptives 2009					
Nombre de dossiers peu pertinents	Nombre de dossiers de pertinence moyenne	Nombre de dossiers très pertinents	Moyenne annuelle	Ecart-type	Etendue
3	6	3	0,64428904	0,30912846	0,98181818

Figure 16



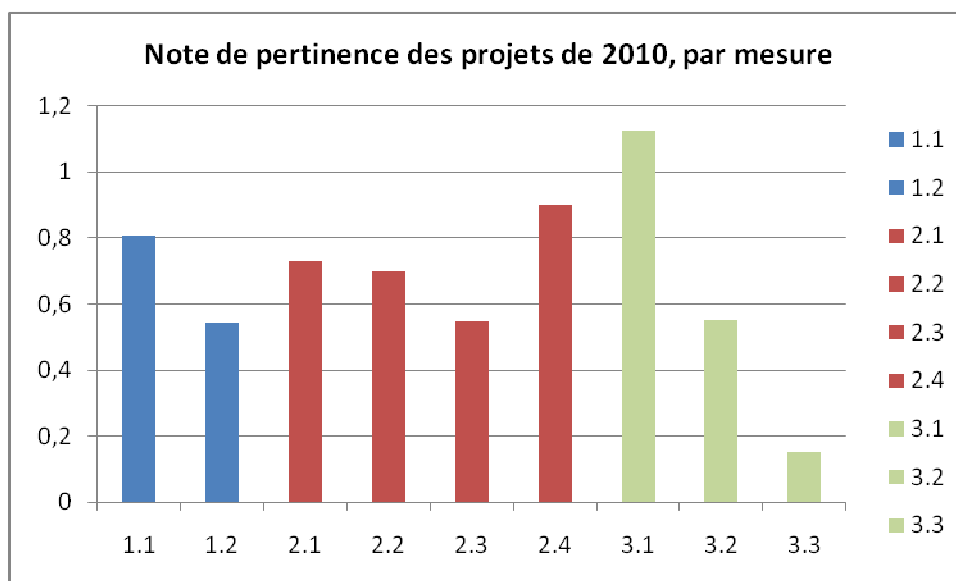
Même si trois mesures sont classées comme peu pertinentes, la pertinence globale augmente sensiblement, en 2009 ; en effet, la moyenne annuelle grimpe à 0,644. Cependant, l'étendue augmente aussi, et on observe alors des écarts entre notes de projet allant jusqu'à 0,982.

- Année 2010

Tableau 10

Statistiques descriptives 2010					
Nombre de dossiers peu pertinents	Nombre de dossiers de pertinence moyenne	Nombre de dossiers très pertinents	Moyenne annuelle	Ecart-type	Etendue
2	7	3	0,66252428	0,26625044	0,97115385

Figure 17



En 2010, la pertinence globale continue d'augmenter. Trois mesures offrent même des projets classés comme très pertinents. Seule la mesure 3.3 pose question en raison de ces performances assez basses.

Par mesure :

Tableau 11

	Moyenne 2007/2010	Ecart-type	Etendue
Mesure 1.1	0,788461538	0,15246634	0,46153846
Mesure 1.2	0,5	0,27458482	0,75
Mesure 2.1	0,727272727	0,34015067	0,81818182
Mesure 2.2	0,625	0,29860788	0,7
Mesure 2.3	0,5	0,15745916	0,36363636
Mesure 2.4	0,775	0,25	0,5
Mesure 3.1	0,75	0,375	0,75
Mesure 3.2	0,616666667	0,19407902	0,5
Mesure 3.3	0,384615385	0,15384615	0,38461538

Par axe :

Tableau 12

	Moyenne 2007/2010	Ecart-type	Etendue
Axe 1	0,644230769	0,26119468	0,833333333
Axe 2	0,656818182	0,12184023	0,275
Axe 3	0,583760684	0,18490155	0,36538462

Figure 18 : Axe 1 : Evolution de la pertinence sur la période 2007-2010

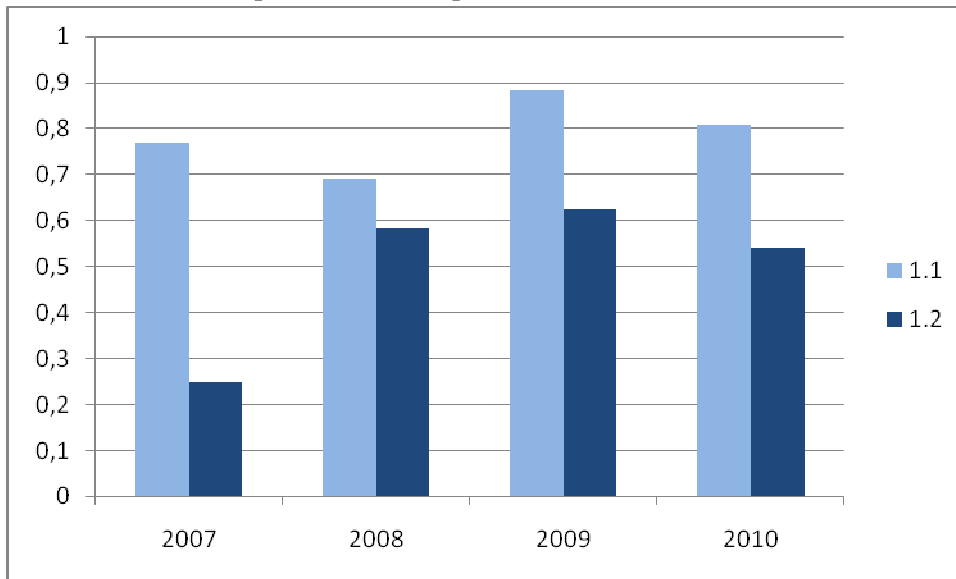


Figure 19 : Axe 2 : Evolution de la pertinence sur la période 2007-2010

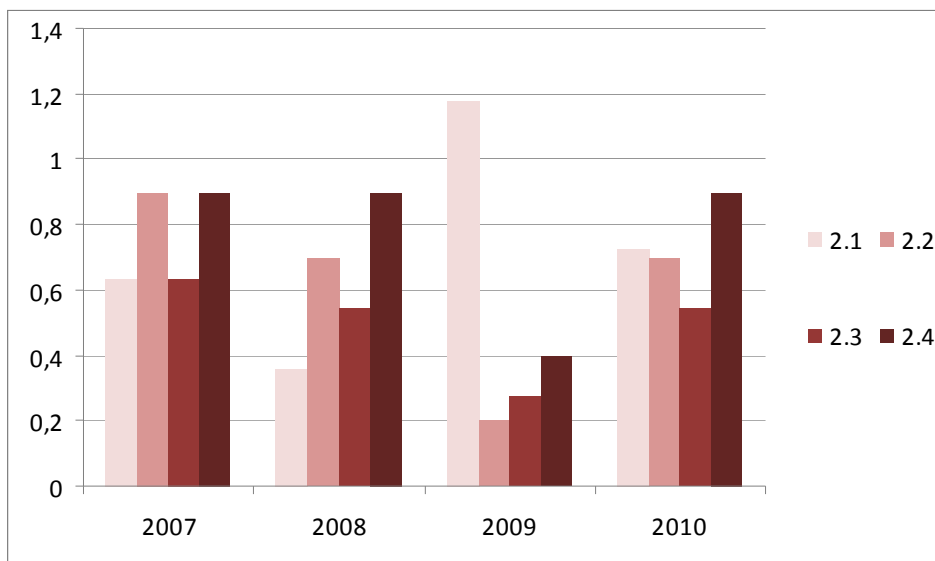
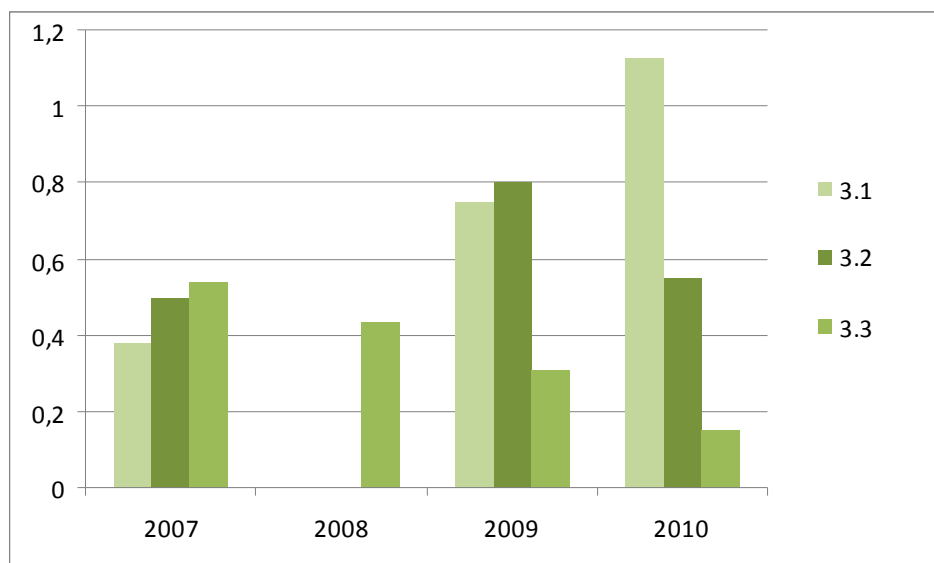


Figure 20 : Axe 3 : Evolution de la pertinence sur la période 2007-2010



Les chiffres présentés ci-dessus offrent une vision sur les quatre années. Pour toutes les mesures, la pertinence est croissante ou stabilisée dans le temps. Seule la mesure 3.3 a tendance à proposer des projets de moins en moins pertinents.

Analyse qualitative

Résultat 1 : La pertinence globale s'améliore au cours du temps

La moyenne de pertinence augmente d'année en année, c'est une très bonne nouvelle ! Des progrès ont été réalisés dans la sélection des projets. Ils deviennent de plus en plus pertinents. Nous pouvons penser que cela est dû à un « effet d'apprentissage », les acteurs s'approprient de mieux en mieux le programme au fil du temps. Ceci est encourageant pour le programme à venir en 2013. Les chargés de mission et les porteurs de projet sont maintenant plus à même de proposer et de sélectionner des projets pleinement cohérents avec la stratégie d'aménagement des territoires du Massif central.

Résultat 2 : La pertinence est bonne pour toutes les mesures

L'ensemble des mesures, à l'exception de la 3.3 sur laquelle nous reviendrons plus tard, regroupent des projets d'une bonne pertinence, voire très bonne, par rapport au Programme Opérationnel Plurirégional. Cela signifie que les chargés de mission se sont approprié le POP avec succès et que la méthode d'identification de bons projets est opérationnelle.

Le classement des projets dans une mesure ou une autre reste une question essentielle, car souvent les caractéristiques d'un dossier recouvrent les attentes de plusieurs mesures à la fois. Un mauvais classement pourrait donner lieu à une mauvaise appréciation alors que ce même projet pourrait avoir une note très bonne dans une autre mesure. Ce problème paraît limité, dans notre cas.

Résultat 3 : La pertinence est cependant peu homogène

Il y a des très grandes différences entre la note la plus basse et la note la plus haute pour l'ensemble des projets. En 2009 et en 2010, cette différence est de près de 1, sur une échelle de 2. Il faut y faire attention, cela est préoccupant, car cela signifie que cohabitent des projets très pertinents et des projets médiocres. De plus, cette tendance s'aggrave avec le temps.

Résultat 4 : Le cas particulier de la mesure « Valoriser les richesses environnementales du Massif central »

La mesure 3.3 est un cas problématique. En effet, sa pertinence ne cesse de baisser. Il faut donc s'interroger.

- Y-a-t-il une faible correspondance entre le type de projet souhaité et les projets proposés ? Dans ce cas-là, la solution ne serait-elle pas de recourir à plus d'appels à projets pour cette mesure ?
- Ou bien, l'effet de mode concernant les projets sur le thème du développement durable ne provoque-t-il pas une baisse de la sélectivité ? En effet, la volonté de les favoriser conduirait à être moins regardant sur la qualité du projet.

En 2010, 9 projets pour un montant d'aide Massif de 1 066 540 euros

En 2009, 4 projets et un montant d'aide Massif de 1 139 087 euros

En 2008, 4 projets et 651 000 euros d'aide Massif pour ceux-ci

En 2007, 4 projets et 342 481 euros pour ceux-ci.⁶

La forte progression des montants programmés sur cette mesure ces deux dernières années pourrait avoir déstabilisé la qualité de la sélection.

Bien que cette étude souffre de nombreux inconvénients, comme l'utilisation d'un échantillon très réduit et donc parfois peu représentatif, ou encore l'usage des mots-clés définis de façon subjective, elle permet sans conteste de mettre en lumière une tendance. Les résultats sont très positifs. La pertinence des projets est bonne et elle s'améliore.

Une attention doit tout de même être accordée à la forte disparité de pertinence entre les projets.

⁶ Source Commissariat Massif central

Impact : Analyse de l'impact du Programme Opérationnel Plurirégional en termes de contributions aux objectifs transversaux de l'Union Européenne et de l'Etat français.

Une première analyse qualitative et partielle au regard des objectifs communautaires et transversaux de l'Etat français est synthétisée dans cette partie. Il ne s'agit pas ici de commenter les indicateurs d'impacts formulés dans le programme (au côté des indicateurs de réalisations et de résultats) et par ailleurs difficilement renseignés. Ceci fera l'objet de l'évaluation finale. Il ne s'agit pas davantage d'estimer l'impact du programme, n'ayant pas suffisamment de recul, et il serait non pertinent de l'effectuer avant la fin de la programmation.

L'analyse repose sur les réponses au questionnaire d'évaluation relatif aux « contributions des projets aux objectifs transversaux de l'Union européenne et de l'Etat français ». Ce questionnaire est à remplir par le porteur de projet lors de la notification de subvention (valeurs prévisionnelles) et au moment du solde (valeurs réalisées). Au 31 mars 2011, 23 dossiers ont été soldés - sur 186 programmés- ce qui représente 12,4 % des dossiers programmés depuis le début de la programmation en 2007⁷.

Les principaux éléments, tirés de l'analyse et enrichis lors des entretiens avec les porteurs, portent sur les 5 grandes thématiques (emploi et égalité hommes-femmes ; environnement ; TIC ; Innovation ; tourisme). Précisons que l'analyse réalisée ici n'est que partielle, ne reflétant qu'une partie des dossiers programmés.

Cette analyse a été réalisée par Fanny LELEU, étudiante en Master 2 – Analyse de projets au CERDI à Clermont-Ferrand.

EMPLOI ET EGALITE DES CHANCES HOMMES-FEMMES

Le questionnaire ne renseigne que le nombre d'emplois additionnels, créés chez le bénéficiaire de la subvention. De ce fait, ce qui est mis en évidence est l'absence ou le peu de création d'emplois directs (à l'exception de quelques dossiers). Or, la nature de la plupart des projets permet de créer des emplois indirects (importants quand ils sont quantifiables) de par leurs actions. Cette caractéristique est liée à la spécificité du programme Massif central qui fait la part belle à la promotion d'actions collectives de dimension plurirégionale et des projets à caractère immatériel. L'objectif étant d'impulser une dynamique interrégionale, les emplois découlent indirectement des projets fédérateurs. Néanmoins, les emplois directs relèvent souvent d'un caractère temporaire (recours à des stagiaires ou postes créés spécifiquement pour le projet et qui se pérennisent ou pas par la suite).

L'impact est noté « faible » pour 9/10ème des dossiers. D'une part, rares sont les projets qui privilégient les appels d'offres comportant des clauses sur l'égalité (question 1), lorsqu'ils sont réalisés car la plupart ne font pas d'appel d'offres. D'autre part, les quatre autres questions ne concernent que les projets créateurs d'emplois. Ces considérations limitent le nombre de dossiers où la prise en compte de cette dimension est jugée « bonne » (deux cas) voire « exemplaire » (aucun cas relevé). Il

⁷ Soit encore 8 % des fonds Feder engagés en termes financiers

apparaît en outre un manque de sensibilisation et d'informations des maîtres d'ouvrage sur la législation en matière d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les projets.

On peut avancer deux hypothèses pour expliquer cette carence.

D'une part, l'origine des porteurs de projet. Ces derniers sont en majorité des entités publiques, et rarement des entreprises privées qui sont plus sensibilisées en raison des normes réglementaires et législatives qui s'appliquent à elles. Ces dernières disposent, en général, d'un service de ressources humaines attentif à mettre en place les actions et les outils de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

D'autre part, des critères de recrutement faisant peu appel à la différenciation par sexe. En effet, les porteurs publics ou parapublics sont peut-être moins enclins à intégrer le critère du sexe dans le recrutement en privilégiant plutôt la compétence ou l'adéquation à l'emploi.

Bien que cette thématique relève davantage des fonds FSE voire FEADER, l'axe 1 est propice à financer des projets dédiés. Les projets portés par des associations et des collectivités intègrent plus facilement la prise en compte de la formation, la qualification et la promotion des populations discriminées (dont les femmes) dans leur projet. En outre, sur les projets de la mesure 1.2 analysés, il ressort une dynamique de création d'emplois (directs et indirects) et un intérêt réel pour les considérations d'ordre environnemental et éthique.

ENVIRONNEMENT

Aucun projet dédié à la valorisation des richesses environnementales (mesure 3.3) n'est achevé. En outre, l'impact sur l'environnement des projets ne saurait s'effectuer à travers le questionnaire. Celui-ci n'appréhende que la prise en compte de l'environnement dans le montage du projet et non ses effets. Les porteurs de projet répondent souvent aux questions par des « sans objet ». Cette notation ne signifie pas que l'opération, du fait de sa nature, n'a pas à intégrer la dimension environnementale. Néanmoins, il ressort un réel souci d'intégrer de plus en plus cette dimension. Les maîtres d'ouvrage amorcent des réflexions et des actions dans leur projet futur. On note aussi un développement des transversalités (par exemple entre développement durable et TIC).

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

« La qualité numérique d'une opération s'apprécie sur la manière dont les TIC sont utilisées comme moyen d'atteindre tout ou partie des objectifs de l'opération, compte tenu de la nature, des objectifs et des résultats attendus de l'opération »⁸

Théoriquement, toutes les opérations du programme sont concernées par cette priorité. Les projets dont la question de prise en compte des TIC ne se pose pas sont très rares de nos jours. Dans la réalité, la plupart des projets, en dehors de la mesure 3.2, n'appréhendent pas l'usage des TIC comme essentiel dans l'atteinte de leurs objectifs opérationnels. Ces projets sont donc souvent notés « sans objet » ce qui signifie une absence de conception de l'outil TIC en terme stratégique. En clair, les TIC ne seraient pas considérés comme contribuant à la réalisation des objectifs ou comme favorisant le développement, l'innovation ou la promotion du projet. Ils ne sont donc pas intégrés dans un plan d'action.

⁸ DIACT – guide des indicateurs nationaux pour les CPER et PO FEDER – 2008

Néanmoins, il faut souligner d'une part que le développement de l'infrastructure de communication électronique reste un préalable au développement des applications et des usages des TIC. D'autre part, il permet pour certains projets une mise en réseau d'acteurs renforcée et plus efficace par le recours à l'outil TIC.

Les projets de la mesure 3.2 « Développer les infrastructures de communication électronique et leurs usages » dédiés aux TIC ont une notation « exemplaire ». Ils sont peu créateurs d'emplois : en effet, la création d'un seul emploi maintenu après le solde suffit à pérenniser les résultats de l'opération. L'appréciation sur le caractère innovant du point de vue énergétique demeure subjective et incertaine. Les maîtres d'ouvrage affichent cependant une volonté de mieux prendre en considération l'aspect environnemental lié à l'usage des TIC. La notation des dossiers soldés est jugée « bonne » sur le point environnemental. L'année 2010 a vu une floraison de projets alliant le développement durable et l'usage des TIC. Par ailleurs, ils sont innovants ou utilisent une innovation en l'améliorant, tel l'e-tourisme développé par le réseau Cybermassif.

INNOVATION

L'innovation relève davantage des fonds FEDER régionaux dans lequel l'économie de la connaissance, dans un souci d'attractivité territoriale pour les investissements et l'emploi, est un objectif prioritaire. Dans cette optique, elle concerne plus particulièrement l'axe 2, qui concentre les opérations se situant en accompagnement d'un pôle de compétitivité. La plupart des projets font l'objet d'innovations en termes de produit et/ou d'organisation, ce qui est caractéristique des spécificités du programme. A savoir, des projets relatifs aux renforcements et à la promotion des réseaux d'acteurs ainsi qu'à la duplication d'expériences locales à l'échelle interrégionale.

TOURISME

La mesure 2.4 « Valoriser le potentiel touristique du MC » ne relève pas du « earmarking » mais constitue une retombée socio-économique essentielle au territoire (par exemple la rénovation d'un village de vacances qui permet de dynamiser les communes alentour). La majorité des projets ne crée pas d'emplois directs mais génère des emplois indirects importants (estimés partiellement par le surplus de la fréquentation touristique). Il permet aussi de maintenir des emplois sur les sites touristiques rénovés et les réseaux. Les réseaux et associations (exemple de Braille et Culture) accompagnent depuis peu les acteurs du tourisme et les élus à la prise en compte de l'environnement dans leurs actions. A l'exception des dossiers de rénovation du bâti patrimonial et culturel, les projets s'effectuent en plusieurs phases faisant chacune l'objet d'une nouvelle subvention FEDER avec une nouvelle innovation.

2.2. INFORMATIONS SUR LA CONFORMITE AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE

Les aides attribuées le sont dans le respect de la législation communautaire, notamment du régime des aides aux entreprises. A ce titre, aucun problème important n'a été rencontré dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

2.3. PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE

Aucun problème d'ordre général n'a été rencontré.

2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL

L'année 2010 a été marquée par les conclusions de la révision à mi-parcours du programme établie en 2009. Le cabinet EDATER a alors émis des recommandations concernant la gouvernance et la stratégie en Massif central. La stratégie, telle qu'elle a été définie par le schéma de Massif en 2006, reste cohérente et adaptée aux besoins actuels des territoires. Il s'agit plus de poursuivre les efforts entrepris, d'approfondir les 3 axes existants, mais aussi de les spécialiser.

Les principales recommandations stratégiques sont les suivantes :

- Poursuivre les actions en faveur de la reconquête démographique, en favorisant plus particulièrement les populations jeunes, diplômées, créatives.
- Effectuer un travail différencié entre les territoires urbains et ruraux isolés et établir des priorités en fonction des territoires.
- Intégrer la dimension « Développement Durable » de manière transversale dans les projets.
- Accroître l'expérimentation, la capitalisation, la diffusion.

Du point de vue de la gouvernance, EDATER a conseillé de simplifier les démarches et de se rapprocher des acteurs de terrain.

Le programme Massif central s'est donc inspiré de ces recommandations pour mener ses actions en 2010.

Le territoire du Massif central, comme ailleurs, a été marqué par la poursuite de la crise économique en 2010. Le rôle contra-cyclique du programme face à la crise est difficilement mesurable. Les porteurs de projet ont pu adopter des comportements frileux en matière de création d'emplois et d'investissement sur la période. C'est la tendance qui a été observée ci-dessus, la création d'emplois, en 2010, par les projets financés, reste mince par rapport aux objectifs.

2.5. MODIFICATIONS IMPORTANTES AU SENS DE L'ARTICLE 57 DU REGLEMENT (CE) N° 1083/2006

Le programme FEDER n'est pas concerné.

2.6. COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS

Le POP Massif central n'est concerné que par un seul fonds européen, le FEDER.

Afin d'assurer la démarcation entre les interventions FEDER et celles relevant d'autres dispositifs, l'autorité de gestion présente aux services instructeurs du FEADER et du FSE, les dossiers déposés sur lesquels pourrait se poser un souci d'articulation avec d'autres fonds ou programmes. Cette procédure permet de s'assurer du bon adressage du dossier, mais aussi de la non-redondance avec une opération similaire ou proche dont l'autorité de gestion n'aurait pas eu connaissance. Une dizaine de dossiers a ainsi fait l'objet d'une telle consultation, aucun ne se révélant, au final, devoir relever d'un autre fonds.

Pour ce qui est de la coordination entre les interventions du FEDER, FSE et FEADER, des complémentarités sont notamment à l'œuvre sur les axes 1 et 2.

Par exemple dans l'axe 1, les politiques d'installation, reprise d'entreprises sont complémentaires d'actions de développement de potentiel humain, portées par le FSE dans les programmes régionaux.

De même sur l'axe 2, les actions de R&D sur l'« appui aux filières spécifiques du Massif central » sont complémentaires d'aides aux entreprises agro-alimentaires délivrés dans le FEADER.

Ces complémentarités révèlent la pertinence de la gouvernance territoriale du programme Massif central.

2.7. MODALITES DE SUIVI : SUIVI ET EVALUATION

Rappel de l'organisation en place pour la mise en œuvre du plan d'évaluation des programmes Massif central 2007-2013 :

- Un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque préfecture de région et de chaque conseil régional du Massif central, de la Datar Massif central et de Macéo, prestataire « animation et coordination de l'évaluation ». Il se réunit 2 fois par an.
- Un groupe restreint désigné par le comité de pilotage pour l'évaluation annuelle.
- La présentation de l'évaluation annuelle (pour l'année écoulée) lors de chaque comité de suivi de milieu d'année.

L'année 2010 a porté sur les travaux suivants :

- Evaluation annuelle
- Finalisation des nouveaux indicateurs dans le cadre de la révision mi-parcours (remplacement, rajout, révision des valeurs cibles)
- Contribution à l'élaboration du RAE

2.7.1 Evaluation annuelle

Après l'évaluation et la révision à mi-parcours réalisées en 2009 par un cabinet spécialisé, le comité de pilotage a souhaité que l'évaluation 2010, portant sur l'année 2009, soit effectuée en interne sur un mode simplifié (suivi des indicateurs).

En 2010, le comité de pilotage a également proposé d'associer les groupes thématiques de façon régulière aux travaux d'évaluation afin de les impliquer dans la démarche globale et de bénéficier de leur connaissance du terrain et de leur expertise sur les thématiques traitées.

Pour mémoire, les groupes thématiques ont déjà largement contribué à la révision mi-parcours des programmes Massif central au cours de l'année 2009.

Le rôle des groupes thématiques a été proposé sur la base suivante :

- Lors des évaluations annuelles et ponctuelles
 - . analyse des écarts indicateurs,
 - . préconisation pour réduire ces écarts
 - . proposition de mise en œuvre de ces préconisations (quoi, comment, quand, qui)

- Dans le cadre des évaluations stratégiques / thématiques
 - . proposition de thématiques pour ces évaluations, en lien avec les thèmes prioritaires pour le Massif central
 - . participation aux travaux (identification des enjeux, portée des programmes, évolution des tendances ...)

- Pour l'évaluation finale
 - . réflexion globale sur l'impact et les perspectives (programmes suivants)

Un test de cette nouvelle organisation a été effectué au cours du second semestre 2010 : une réflexion a été demandée aux groupes thématiques sur les indicateurs qui présentaient des écarts afin d'identifier les causes et de formuler des préconisations.

2.7.2 Evaluations thématiques

Conformément au plan d'évaluation des programmes Massif central, des évaluations thématiques seront effectuées. Une réflexion a été lancée par le comité de pilotage « évaluation » fin 2010 sur ce sujet. Les propositions suivantes ont été faites pour des évaluations à réaliser en 2011 :

- analyse évaluative des programmes dans le cadre de la réflexion post-2013
- relecture critique du schéma de massif pour confirmer ou aménager les priorités
- analyse de la gouvernance (en lien avec l'étude Datar sur les programmes interrégionaux)
- analyse systématique des réalisations (projets financés)
- évaluation portant sur la prise en compte de l'innovation et l'impact socio-économique des politiques d'accueil.

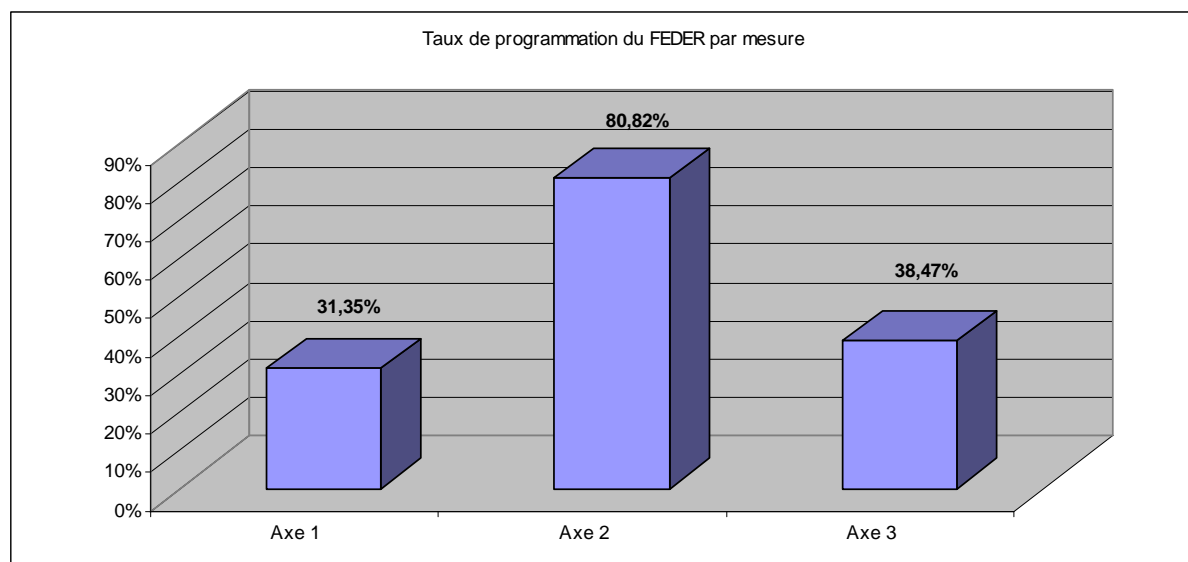
2.8 RESERVE NATIONALE DE PERFORMANCE

Aucune information disponible.

3. MISE EN ŒUVRE PAR PRIORITES

La figure 21 ci-dessous met en évidence la part (par mesure) du FEDER utilisée depuis le début de la programmation par rapport aux montants prévisionnels de la maquette.

Figure 21



L'axe 1 a connu une nette progression de la programmation au cours de l'année 2010 passant de 22,39 %, en 2009, à 31,35 %. On note le même phénomène pour l'axe 3 qui gagne près de 12 points d'indice sur 2010.

Mais, le fait le plus marquant est le quasi doublement de la programmation des crédits FEDER sur l'axe 2 qui passe de 41,22 % à près de 81 %.

Cette hausse de la programmation des crédits FEDER sur l'année 2010 (environ plus 21 %) a permis de pratiquement combler le retard accumulé depuis 2007 et d'être sur un rythme de croisière satisfaisant.

Toutefois, ces progressions masquent certaines disparités au sein des axes, puisque les différentes thématiques qui composent chacun d'entre eux, ont mobilisé les crédits FEDER de manière très disparates. En outre, une consommation excessive du FEDER sur l'axe 2, vecteur principal de la bonne consommation du programme en 2010, peut être inquiétante à 3 ans de la clôture du programme, alors que les 2 autres axes restent en-deçà de leur programmation théorique.

3.1. PRIORITE 1 - AXE 1- ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.1.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Tableau 13 : INDICATEURS DE REALISATIONS, DE RESULTATS ET D'IMPACTS – AXE 1

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
AXE 1 : ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS												
Indicateurs de réalisation												
REA 1	Nombre de territoires dont les projets ont été financés (par an)	Réalisations				11						11
		Objectif				16	5	5	5			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.1.1	Nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par an)	Réalisations				38						38
		Objectif				80	75	75	75			90
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.2.1	Nombre d'initiatives soutenues en matière d'organisation de services (cumul)	Réalisations				19						19
		Objectif				16	4	4	4			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 1.1.1	Nombre de personnes sensibilisées à la reprise d'entreprise par des cessions (par an)	Réalisations				40						40
		Objectif				70	67	67	67			80
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 1.2.1	Nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				26 000						28 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 1.1.1	Nombre d'entreprises reprises (par an)	Réalisations				65						65
		Objectif				40	40	40	40			40
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.1	Rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale (par an)	Réalisations				0%						0
		Objectif				1%						1,2%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.2	Pourcentage d'établissements "services aux entreprises" par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				0%	0%	0%	0%			12%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				2						2
		Objectif				200	63	63	63			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				20						20
		Objectif				200	63	63	63			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Ci-dessous se trouvent les commentaires relatifs aux données manquantes et aux changements opérés :

- Les indicateurs REA 1.1.2 (nombre d'outils pérennes facilitant la promotion, en cumul), RES 1.1.2 (nombre de visiteurs du site web intéressés par une offre de reprise, par an) ont été supprimés en 2010 dans le cadre de la refonte des indicateurs. Ils ne figurent donc pas dans ce tableau. Ils ont été jugés peu pertinents pour rendre compte des résultats et des réalisations, ou bien présentaient des difficultés à être renseignés.
- Dans le cadre de la révision du programme, un nouvel indicateur a été rajouté, il s'agit de REA 1, qui mesure le nombre de territoires ayant répondu à des appels à projets.
- Certains indicateurs n'ont pas de données renseignées pour 2009 ni 2010. C'est le cas des indicateurs RES 1.2.1, IMP 1.2.1 et IMP 1.2.2. Les données afférentes à ces indicateurs sont obtenues auprès de l'INSEE. Cependant, celles-ci ne seront disponibles qu'au second semestre 2011 pour l'année 2009 car les statistiques sont traitées avec 1 an de décalage.

3.1.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs physiques de réalisations et de résultats

Les indicateurs de réalisation s'attachent à observer si les territoires et les porteurs de projets ont contribué de manière significative en 2010 à développer l'accueil de nouvelles populations et l'offre de services. Parmi les trois indicateurs de réalisation présentés ici, deux donnent des résultats très satisfaisants. Selon l'indicateur REA 1, 11 territoires ont été financés dans le cas d'appels à projets en 2010, pour un objectif de 4 à 5. Cela rend compte de l'engagement des communautés de communes, départements, régions à porter des projets Massif central, et à inscrire leur action dans une cohérence plurirégionale, en matière d'accueil de population.

Selon l'indicateur REA 1.2.1, 11 projets ont été proposés cette année en matière d'organisation de services, ce qui est très satisfaisant.

Seul, REA 1.1.1, le nombre de repreneurs potentiels sensibilisés, reste insuffisant.

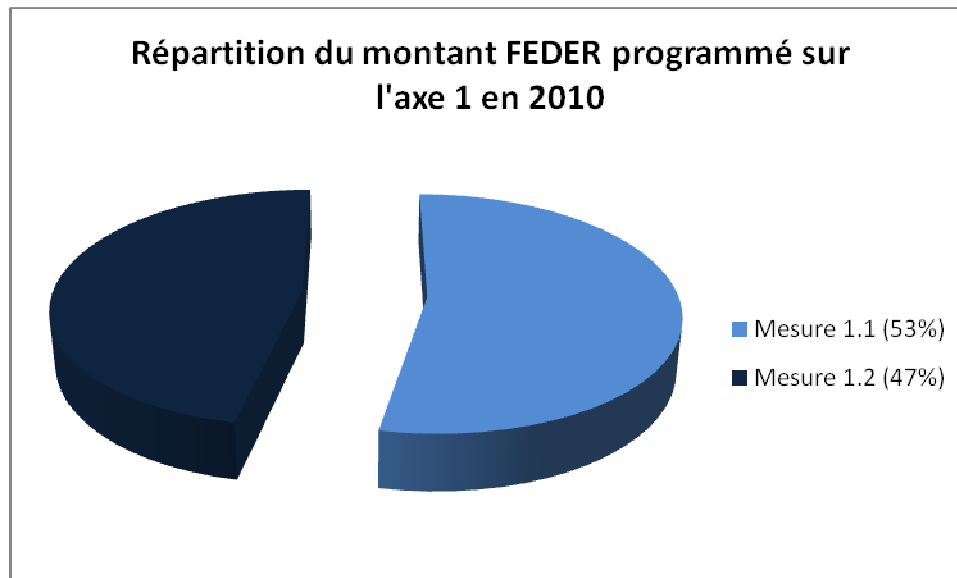
Les réalisations sont meilleures qu'en 2009, où un seul indicateur était conforme aux objectifs.

Les indicateurs de résultats s'intéressent aux progrès réalisés à moyen terme dans l'accueil, la création d'entreprises ou le développement de services. Les résultats pour 2010 sont insuffisants pour l'un des indicateurs, et non mesurés pour le second.

La plupart des indicateurs d'impact connaissent des problèmes de non disponibilité des données. Cependant, IMP 1.1.1, qui est renseigné, offre des résultats satisfaisants. Il dénombre 65 entreprises reprises en 2010, un chiffre qui surpasse l'objectif de 40 par an.

- Analyse de la programmation sur l'axe 1

Figure 22



A la différence de l'année 2009, la programmation entre les deux mesures de l'axe 1 s'est équilibrée en 2010. La mesure 1.1 « Soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil » a eu 5 dossiers programmés et a mobilisé 632 851 euros de FEDER. Quant à la mesure 1.2 « Soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises », elle a eu 4 dossiers programmés et 556 059 euros de FEDER en 2010.

Ce retournement s'explique par la mise en œuvre de l'Appel à projet Territoires 2010. Cette initiative vise à mobiliser des différents territoires et à les amener à construire une offre d'accueil à leur niveau. Ce projet a été un succès et 3 projets sur les 5 de la mesure 1.1 se sont inscrits dans ce cadre. Cet événement participe hautement au dynamisme de la mesure 1.1 en 2010. La recommandation du Rapport Annuel d'Exécution 2009 d'augmenter la programmation dans ce domaine a donc bien été suivie.

- Analyse par mesure
 - Mesure 1.1 – Soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil

L'objectif de soutien à la structuration et à la promotion de l'offre d'accueil repose sur 5 actions allant de la structuration et qualification (action 1) au développement de la veille et de l'évaluation à l'échelle du Massif central (action 5). Ces actions ont pour objectif de créer une dynamique où les habitants du Massif central peuvent devenir des ambassadeurs de leur territoire afin que l'arrivée de nouveaux actifs et retraités soit facteur de cohésion sociale.

La mesure 1.1 a fait l'objet d'une attention accrue en 2010 du fait du manque de projets constaté en 2009. Un appel à projet a ainsi été lancé : « Appel à projet Territoires 2010 ». Cette initiative a permis de dynamiser la programmation de la mesure en 2010. Les autres projets financés touchent ensuite à la communication autour de l'offre d'accueil.

La mesure 1.1 a mobilisé 7 % du FEDER programmé au titre de 2010.

- Mesure 1.2 – Soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises

A travers la mesure 1.2, le programme Massif central vise à créer un environnement attractif pour les jeunes actifs ainsi que les entreprises. Il s'agit là de financer des actions de type « aide à la mise en réseau de villes moyennes » ou « valorisation du patrimoine culturel et de l'identité régionale » etc. pouvant offrir des services facilement disponibles et de premier choix aux entreprises.

En 2010, sur la mesure 1.2, quatre projets ont reçu un financement FEDER. Ce dernier a été utilisé, en particulier, autour de deux projets majeurs : un projet de visant à favoriser l'offre de services de garde d'enfants et un projet de reprise et transmission d'entreprises.

La mesure 1.2 a mobilisé 6 % du FEDER programmé en 2010.

Flexibilité :

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler.

3.1.3 Exemple de projet financé dans l'axe 1

ACEPP – Accueil Parents enfants Massif central (APEMAC)

Coût total du projet : 663 868 euros

- | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Europe : 331 934 euros✓ Participation publique correspondante : 143 066 euros |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Description du projet

En lien avec la stratégie de l'axe 1, le projet de l'ACEPP entend participer à accueillir et à maintenir des familles sur le territoire du Massif central. Il s'agit de révéler et de développer les potentialités en termes de services à la petite enfance, afin que les familles disposent des mêmes commodités que dans une grande ville, et s'installent de façon pérenne sur le territoire. La contribution à la stratégie de la DATAR Massif central de développement de services aux habitants dans la perspective de « faire rester », est ici directe.

Dans ce cadre, l'association ACEPP impulse et accompagne des projets de services à la petite enfance. Elle organise aussi la mise en réseau des structures et communique pour la visibilité de l'offre de services aux habitants.

L'année 2010 marque la deuxième phase du programme, et a pour objectif d'élargir le territoire à quatre nouveaux départements (Lot, Saône-et-Loire, Gard, Lozère) et deux régions (Bourgogne, Languedoc-Roussillon) et de renforcer les actions en termes d'ancrage, d'accompagnement de dynamiques locales et de mutualisation entre territoires proches. Deux nouveaux opérateurs rejoignent le programme : Arpege pour le Gard et la Lozère et la fédération des foyers ruraux 71 pour la Saône-et-Loire.

Les grands domaines d'intervention de l'association concernent :

- L'accompagnement

Il s'agira **d'accompagner** :

- **les lieux d'accueil existants** et adhérents au réseau ACEPP, afin qu'ils puissent favoriser l'accueil des nouvelles populations ;
- **les territoires**, pour se projeter dans une démarche d'accueil et créer des initiatives locales permettant l'accueil des nouveaux habitants à partir de l'axe enfance/famille.
- **des temps de mutualisation et d'échange entre acteurs des territoires** (pour ceux impliqués dans la première phase).

- La communication

Cet axe a pour objectifs de :

- **Sensibiliser d'autres territoires** pour qu'ils s'engagent sur l'accueil des nouveaux habitants
- **Permettre aux territoires de communiquer sur leurs projets** (dissémination des projets de territoire, appropriation de la démarche).
- **Communiquer** sur la petite enfance et les initiatives locales du Massif central.

Des résultats attendus d'envergure

- Informer et rendre visible l'offre de services à la petite enfance en Massif central
- Accueillir de nouvelles populations
- Améliorer la qualité de vie
- Améliorer l'offre de services
- Valoriser l'image du Massif central
- Développer une solidarité entre habitants de souche (offreurs de services) et nouveaux habitants (receveurs de services)
- Promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes

3.2. PRIORITE 2 - AXE 2 – CREATION DE RICHESSES

3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.2.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Tableau 14 : INDICATEURS DE REALISATIONS, DE RESULTATS ET D'IMPACTS - AXE 2

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
AXE 2 : CREATION DE RICHESSES												
Indicateurs de réalisation												
REA 2.1.1	Montants d'aides accordées sur les filières industrielles du Massif central (par an)	Réalisations				174 300						174 300
		Objectif				1 500 000						3 000 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.2.1	Nombre d'actions dans la filière bois (cumul)	Réalisations				10						10
		Objectif				9	3	3	3			20
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.4.1	Nombre de réseaux soutenus (cumul)	Réalisations				21						21
		Objectif				10						30
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 2.1.1	Nombre d'entreprises impliquées dans des actions collectives (cumul)	Réalisations				1 261						1 261
		Objectif				1 000	250	250	250			1 800
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 2.2.1	Nombre de manifestations professionnelles (cumul)	Réalisations				6						6
		Objectif				5						15
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 2.1.1	Evolution de l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.2.1	Nombre de m ² de bois d'œuvre rond sortis (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				3 200 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000			3 600 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Réalisations				0						0
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.4.1	Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central (par an)	Réalisations				0						0
		Objectif				13,2						17
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				29						29
		Objectif				30	8	8	8			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				35						35
		Objectif				30	8	8	8			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE4	Nombre de projets R&D (cumul)	Réalisations				14						14
		Objectif				40	10	10	10			70
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE34	Nombre de projets Tourisme (cumul)	Réalisations				26						26
		Objectif				44	11	11	11			77
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Ci-dessous se trouvent les commentaires relatifs aux données manquantes et aux changements opérés :

- Les indicateurs REA 2.3.1, RES 2.3.1, RES 2.4.1, IMP 2.2.2 et IMP 2.3.1 ont été supprimés en 2010 dans le cadre de la refonte des indicateurs. Ils ne figurent donc pas dans ce tableau. Ils ont été jugés peu pertinents pour rendre compte des résultats et des réalisations, ou bien présentaient des difficultés à être renseignés.
- Certains indicateurs n'ont pas de données renseignées pour 2010. C'est le cas de l'ensemble des indicateurs d'impact. Les données afférentes à ces indicateurs sont obtenues auprès de sources externes (INSEE, DRAAF), et ces dernières n'étaient pas en mesure de fournir les données : IMP 2.1.1 sera disponible au 2^{ème} semestre 2011, IMP 2.3.2. sera disponible courant 2011 du fait du transfert de l'enquête de la Draaf à l'Insee, IMP 2.4.1 sera mesuré en 2014 sur les données 2013 (enquête). Pour l'indicateur IMP 2.2.1 les données sont disponibles avec 1 an de décalage (données 2009 disponibles en 2010).

3.2.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs physiques de réalisations et de résultats

Les indicateurs de réalisations et de résultats sont globalement très satisfaisants pour l'axe 2. C'est l'axe le plus dynamique, avec 48 dossiers programmés et un montant de FEDER de 6 180 739 euros consommé en 2010.

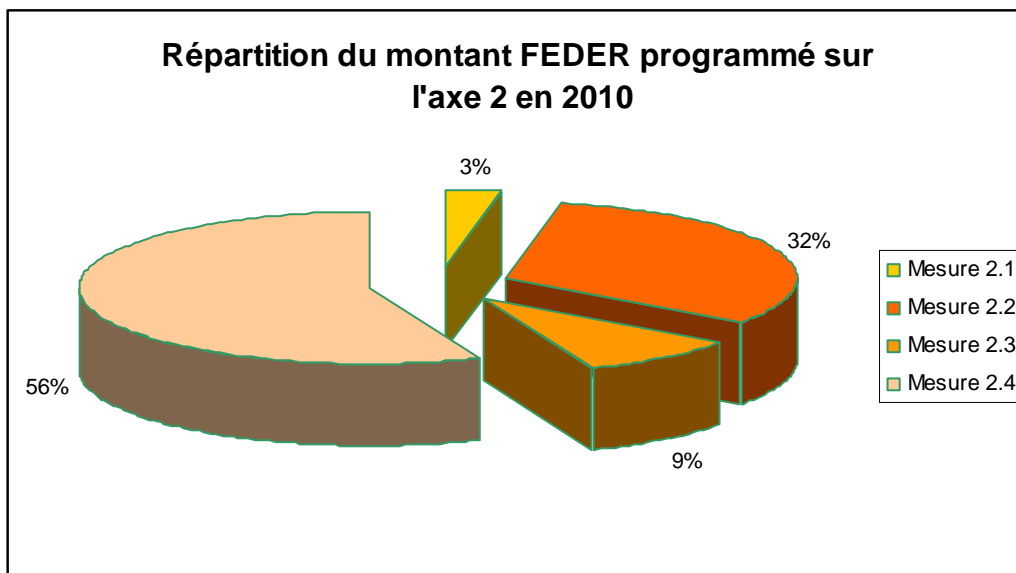
Concernant l'indicateur REA 2.1.1, les montants d'aides accordées pour favoriser les filières innovantes sont faibles par rapport aux objectifs. On remarque, en effet, que la mesure 2.1 a souffert d'un manque de projet en 2010. Cependant, l'indicateur de résultats relatif aux filières d'excellence, RES 2.1.1, le nombre d'entreprises impliquées dans les actions collectives, est lui très positif. Il semblerait donc que les problèmes rencontrés par la mesure 2.1 soient transitoires.

L'indicateur REA 2.2.1 informe sur le nombre d'actions de la filière bois en cumulé. Une nouvelle action a été mise en place cette année, et on atteint la valeur objectif pour 2010 de 10 actions en cumulé. Cependant, il faudra veiller à ce point pour parvenir aux 20 actions d'ici à 2013. L'indicateur de résultat RES 2.2.1, le nombre de manifestations professionnelles du secteur, confirme ces résultats positifs.

L'indicateur REA 2.4.1, relatif au secteur du tourisme, est lui aussi très satisfaisant puisque 7 nouveaux réseaux ont été soutenus en 2010. Ce rythme permettra sans problème de parvenir aux objectifs de 30 à 45 réseaux soutenus en cumulé d'ici à 2013.

- Analyse de la programmation de l'axe 2

Figure 23



Les montants de FEDER programmés pour l'axe 2 en 2010 se concentrent sur deux mesures : celle relative à « Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction publique et privée », qui en absorbe 32 % et celle relative à « Valoriser le potentiel touristique du Massif central » qui absorbe 56 % du FEDER. Cette distorsion entre les mesures est persistante depuis 2008 et 2009 et elle n'a pas empêché d'avoir des taux de programmation satisfaisants pour trois des quatre mesures.

Alors que les mesures 2.2 et 2.4 poursuivent leur progression pour arriver à des taux de programmation cumulés aux environs de 100%, la mesure 2.3, relative à l'agriculture, a connu, en 2010, un rattrapage de son retard. Celle-ci, qui ne consommait que 5,01 % du FEDER programmé en 2009 en utilise, cette année, 9 %. Son taux de programmation cumulé indique même que cette mesure a pris de l'avance car il s'approche des 136,5 %.

Un bémol est à signaler pour la mesure 2.1. L'indicateur de réalisations est non satisfaisant : les montants d'aides accordés aux filières innovantes n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés. Par ailleurs, le taux de programmation cumulé stagne, il est seulement de 37 % en 2010. Ce point requière une attention particulière pour les années suivantes, d'autant plus que l'innovation constitue une priorité communautaire.

- Analyse par mesure
 - Mesure 2.1 – Structurer à l'échelle plurirégionale les filières d'excellence

Les programmes Massif central visent, par la mesure 2.1, à promouvoir et à valoriser le transfert de connaissances, grâce à une mise en réseau des filières d'excellence.

On peut noter que, dans le cadre de l'action visant à structurer les filières d'excellences à l'échelle du Massif central, 3 dossiers ont été programmés en 2010 au niveau de la mesure 2.1. Il s'agit de projets avec une forte dimension interrégionale.

Cette année, le volume d'aide Massif central s'élève à 294 300 euros pour cette mesure. Il y a eu peu de projets mais ces derniers sont cependant de taille conséquente. Ils ciblent en particulier, en 2010, les échanges interentreprises, la gestion durable et l'excellence environnementale, les stratégies d'innovation dans le secteur de la mécanique.

- Mesure 2.2 – Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction publique et privée

La filière bois occupe une place importante au niveau du Massif central et l'objectif visé par la mesure 2.2 concernant cette ressource est d'aider à son organisation et sa mobilisation plurirégionale mais aussi le développement de la filière bois de construction.

En 2010, 16 dossiers ont été financés, pour un montant de 3 080 485 euros. Un grand projet a sollicité, cette année, près de 50 % de l'aide Massif de la mesure, il s'agit du financement d'une plateforme de formation sur la construction bois et la performance énergétique. De même, la mise en place d'un appel à projets Bois a entretenu le dynamisme de programmation de la mesure 2.2. Comme l'exemple suivant le détaille, cet appel à projets a permis à plusieurs TPE de s'engager dans une démarche d'innovation.

- Mesure 2.3 – Développer une dynamique plurirégionale contribuant à maintenir la place de l'agroalimentaire dans l'économie du Massif central

Aider à la Recherche&Développement dans la transformation IAA et l'adaptation des circuits de commercialisation sont les deux actions mises en place par le programme Massif central afin d'atteindre les objectifs fixés au niveau de la mesure 2.3.

En 2010, 7 dossiers ont été financés, pour un montant de 1 131 379 euros, et pour un montant global de 545 564 euros de crédits FEDER. Cependant, il y a de grands progrès réalisés, l'utilisation du FEDER pour cette mesure a été multipliée par 5 par rapport à 2009, où seul 136 808 euros avaient été utilisés.

De nombreux projets financés sont centrés sur la recherche et ses applications.

o Mesure 2.4 – Valoriser le potentiel touristique du Massif central

Le tourisme fait partie des thèmes auxquels le programme Massif central accorde une importance capitale. En effet, le Massif central dispose, grâce à son patrimoine naturel et culturel, d'un potentiel touristique très important. Il est ainsi possible de le développer et le valoriser grâce à des actions comme la mise en marché d'offre touristiques avec des moyens de communication moderne en au moins deux langues, la mise en réseau des acteurs de la filière, etc.

En 2010 encore, le tourisme tient une place fondamentale. Avec 22 projets financés par le programme Massif central, pour un montant d'aide de 5 209 798 euros, c'est la mesure la plus développée. L'importance des sommes dépensées est liée à la nature même des projets.

Les projets structurants de 2010 sont la mise en valeur et préservation de l'entité Mont Gerbier de Jonc - Sources de la Loire, le projet de développement thermal et touristique de Bourbon-Lancy, et l'itinérance sur le Chemin de St Jacques MC - GR 65.

La forte programmation sur cette mesure depuis 2008 donne lieu à l'épuisement des crédits de FEDER disponibles pour le tourisme.

Flexibilité :

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler.

3.2.3. Exemple de projet financé dans l'axe 2

Appel à projets innovants destiné au développement d'une structuration interrégionale de la filière bois

Montant total des projets : 318 023,89 euros

- | |
|-------------------------------------------------------|
| ✓ Europe : 100 205 euros |
| ✓ Participation publique correspondante : 90 720 euro |

Description du projet

Un appel à projets permet de financer des projets isolés, ne répondant pas spontanément à la condition nécessaire d'interrégionalité et étant donc non finançables par le programme Massif central. On donne alors un cadre à l'ensemble des projets sur le territoire. : l'ensemble des projets individuels sont regroupés dans un « grand projet commun ».

Pour l'ensemble des TPE/PME, organismes de recherche, etc. du territoire du Massif central, il s'agit de pouvoir bénéficier d'un soutien dans leur démarche d'innovation.

Les entreprises, engagées dans un processus innovant ou projetant de l'être, peuvent alors déposer une marque d'intérêt, et recevoir au sein de leur entreprise un « facilitateur ».

Le facilitateur, expert en innovation, provenant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI), va alors établir gratuitement un diagnostic de la situation de l'entreprise, l'orienter, la conseiller afin l'aider à se développer.

Parmi les solutions proposées par le facilitateur, l'entreprise peut demander un financement pour réaliser une étude de faisabilité, au niveau individuel, au titre du programme Massif central, puis un financement pour développer son projet, si celui-ci recouvre la mise en place d'un nouveau produit, d'un nouveau procédé, d'une nouvelle organisation à un niveau collaboratif.

L'appel à projets innovants se structure en 3 phases :

- Emergence : production d'un pré-diagnostic qui identifie les potentialités d'innovation
- Faisabilité : financement possible de l'étude de faisabilité par le POP
- Développement : financement possible des initiatives sur la base d'une étude de faisabilité concluante pour les groupes d'entreprises

L'entreprise est alors encouragée à s'inscrire dans une démarche de partenariat avec d'autres entreprises similaires ou complémentaires de la filière bois. Cela vise à renforcer l'impact de l'innovation mais aussi à justifier l'interrégionalité de l'appel à projet.

Des résultats attendus d'envergure :

- la création de valeur ajoutée au travers d'une démarche d'innovation collective
- le développement des entreprises de manière durable
- la création d'emplois
- la valorisation des ressources locales
- la modernisation de l'outil industriel des entreprises bois
- la consolidation de la filière bois Massif central par les partenariats

Des résultats bien présents :

Au 30 novembre 2010, 52 entreprises du Massif central ont adressé une marque d'intérêt.

Le public touché est très vaste car nous avons pu remarquer que les entreprises intéressées sont très hétéroclites, que cela soit en termes de statut, de taille, de chiffre d'affaires, de domaine d'activité ou de domaine de projet.

Un groupe d'entreprise envisage de mener un projet en partenariat, et 8 entreprises ont déposé un dossier de demande de financement pour une étude de faisabilité.

Les plus qui font que ça marche :

- l'innovation est la base de la dynamique économique
- la mise en réseau est la réponse idéale dans un contexte de forte concurrence
- la possibilité de toucher tous les acteurs de la filière, en particulier les plus petits
- la confiance des entreprises du fait d'une confidentialité garantie
- la démarche à la fois individuelle et partenariale

3.3. PRIORITE 3 – AXE 3 – ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE

3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.3.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Tableau 15 : INDICATEURS DE REALISATIONS, DE RESULTATS ET D'IMPACTS – AXE 3

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total	
AXE 3 : ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE													
Indicateurs de réalisation													
REA 3.1.1	Nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et du transport et de la distribution des marchandises (cumul)	Réalisations				4						4	
		Objectif				1						2	
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
REA 3.2.2	Nombre de projets visant à développer les usages collectifs (cumul)	Réalisations				48						48	
		Objectif				8	3	3	3				23
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats													
RES 3.3.1	Nombre de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité (cumul)	Réalisations				12						12	
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact													
IMP 3.2.2	Coût moyen de 100Mbits (en € par mois)	Réalisations				0						0	
		Objectif				5 000							5 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 3.3.1	Nombre de relevés floristiques (cumul)	Réalisations				431 177						431 177	
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				2						2	
		Objectif				8	3	3	3				13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Hommes créés	Réalisations				3						3	
		Objectif				8	3	3	3				13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE11	Nombre de projets TIC (cumul)	Réalisations				18						18	
		Objectif				30	8	8	8				50
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE23	Nombre de projets énergie renouvelable (cumul)	Réalisations				2						2	
		Objectif				3	1	1	1				7
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0

Le tableau 15 présente les indicateurs de réalisations, de résultats et d'impact pour l'axe 3. Ci-dessous se trouvent les commentaires relatifs aux données manquantes et aux changements opérés par rapport aux indicateurs de l'année précédente :

- Les indicateurs de réalisations REA 3.2.1, REA 3.3.1, REA 3.3.2, les indicateurs de résultats RES 3.2.1, RES 3.3.2 et les indicateurs d'impact IMP 3.1.1, IMP 3.2.1 et IMP 3.3.2 sont été supprimés en 2010 dans le cadre de la refonte des indicateurs. Ils ne figurent donc pas dans ce tableau. Ils ont été jugés peu pertinents pour rendre compte des résultats, des réalisations, de l'impact, ou bien présentaient des difficultés à être renseignés.

- Un indicateur de résultat a été modifié. Il s'agit de RES 3.3.1 qui tient maintenant compte du nombre de projets dans le domaine de la biodiversité.
- Un indicateur n'a pas de données renseignées pour 2010. C'est le cas d'IMP 3.2.2. Les données afférentes à cet indicateur sont obtenues auprès de MACEO, qui effectuera sa prochaine mesure en 2013.

3.3.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs physiques de réalisations et de résultats

L'ensemble des indicateurs de l'axe 3 sont « au vert » en 2010. Les réalisations autour des politiques de déplacement, des TIC autant que de la valorisation des richesses environnementales sont très satisfaisantes.

Concernant le REA 3.1.1, deux études supplémentaires portant sur la mobilité des personnes et des marchandises ont été réalisées cette année. L'objectif à 2013 est donc déjà pleinement réalisé.

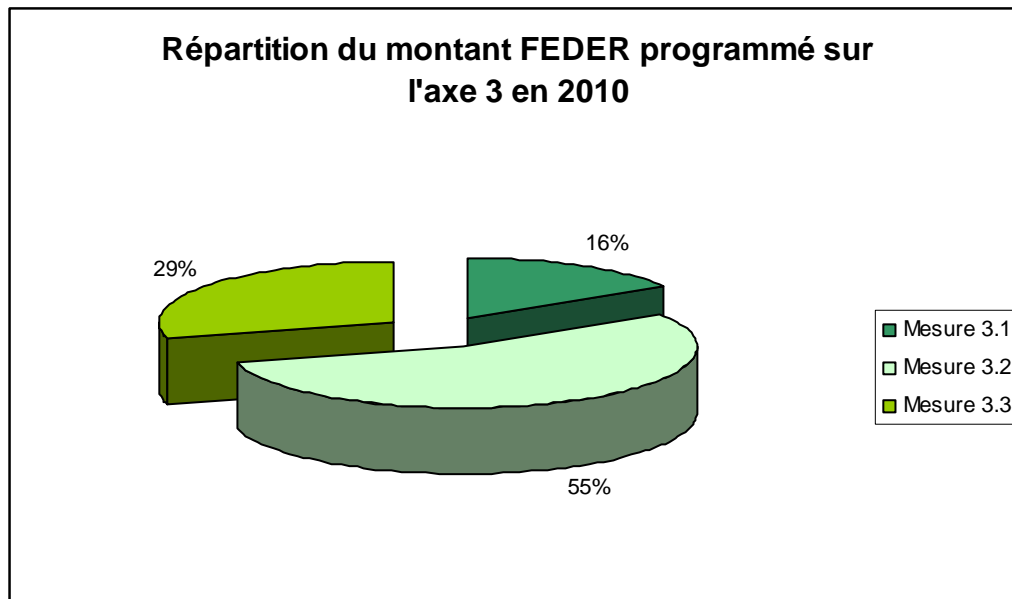
Concernant le REA 3.2.2, 18 nouveaux projets visant à développer les usages collectifs des TIC ont vu le jour en 2010. L'objectif à 2013 est ici aussi surpassé, car on dénombre déjà 31 projets TIC sur la période 2007-2010, alors que l'objectif est de 20 à 25.

L'indicateur de résultat, RES 3.3.1, informe sur le nombre de projets « biodiversité » de l'année. Il y a eu, en 2010, 2 projets « biodiversité », cela est en deçà des objectifs.

Dans ce cas, un indicateur d'impact est renseigné, il s'agit de IMP 3.3.1, le nombre de relevés floristiques, il a augmenté, ce qui satisfaisant.

- Analyse de la programmation sur l'axe 3

Figure 24



L'axe 3 est le deuxième axe le plus mobilisateur de FEDER pour 2010 avec 1 887 788 euros dépensés et 26 projets financés à ce titre. La tranche théorique de 2010 a presque entièrement été dépensée.

La répartition entre les mesures suit le schéma de l'année 2009, la mesure 3.2 « Développer les infrastructures de communication électroniques et leurs usages » a la belle part et concentre 55 % du FEDER en 2010. Celle-ci est tout de même plus harmonieuse qu'en 2009 car la mesure 3.3 compte 29 % des crédits FEDER, contre 7,5 % en 2009 ; et la mesure 3.1, 16 %, contre 3,25 % en 2009.

Les taux de programmation cumulé de FEDER sont bons pour les mesures 3.1 et 3.2 mais un important retard est à noter pour la mesure 3.3. Cependant, la dynamique de 2010 peut laisser espérer un rattrapage les prochaines années.

- Analyse par mesure
 - Mesure 3.1 – favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacement dans le Massif central

Conscient du rôle important joué par les infrastructures de transport, le programme Massif central vise par la mesure 3.1 à favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacements sur le territoire grâce à des actions visant, par exemple, à organiser des transports et des plates formes d'échanges ou à offrir des services aux habitants et aux entreprises complémentaires et coordonnés, etc.

En 2010, 2 projets ont été financés par le Programme Opérationnel Plurirégional Massif central. Ces deux derniers dossiers sont une étude concernant l'électrification de la ligne Limoges – Montluçon et

un projet de structuration des acteurs de l'A75 pour optimiser la conduite de la coopération interrégionale face aux enjeux de développement durable des territoires traversés.

En 2010, 62,27 % des fonds FEDER, relatifs à cette mesure, du POP ont été utilisés.

- Mesure 3.2 – Développer les infrastructures de communications électroniques et leurs usages

L'accès aux infrastructures TIC est considéré comme une condition essentielle pour la réussite d'une politique d'attractivité au niveau d'un territoire donné. Dans cette logique, le programme a mis en place par la mesure 3.2 trois types d'actions visant à développer les infrastructures de communications électroniques et leurs usages.

C'est la mesure la plus importante de l'axe 3, elle compte 18 dossiers en 2010 et a consommé 1 038 268 euros de FEDER. Le développement des usages des TIC tient une place importante avec le financement de projets comme le cinéma numérique, une étude sur le télétravail, et un projet TIC et développement durable.

- Mesure 3.3 – Valoriser les richesses environnementales du Massif central

Le Massif central dispose d'un important patrimoine naturel et, grâce à la mesure 3.3, le programme vise à valoriser ces richesses environnementales au niveau du territoire.

En 2010, 6 projets ont été financés pour cette mesure par des crédits FEDER, pour un montant global de 549 740 euros. Cette mesure, en retard ces dernières années, procède à son redressement. Son taux de programmation cumulé de FEDER est passé à 9,64 % en 2010, alors qu'il n'était que de 4,68 % en 2009.

Les projets se répartissent également entre les thèmes de l'eau, la biodiversité, l'éco-construction et les énergies renouvelables.

Flexibilité :

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.3.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler.

3.3.3. Exemple de projet financé dans l'axe 3

Etude- action sur le télétravail – MACEO

Montant total du projet : 144 716 euros

- | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Europe : 72 358 euros✓ Participation publique correspondante : 28 414 euros |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Description du projet

Si le développement du télétravail a longtemps été bloqué par sa difficile correspondance avec les formes traditionnelles du travail, de nouveaux défis viennent le remettre sur le devant de la scène. En effet, les questions de coûts de transport, de saturation urbaine, de désir de mieux vivre viennent alors interroger le rapport de l'homme au travail. Le poids croissant de ces facteurs aujourd'hui a permis d'impulser une dynamique nouvelle autour du télétravail.

C'est dans ce contexte que MACEO réalise une étude-action, qui fournira des scénarios de développement pour les 6 partenaires et une boîte à outils pour les collectivités du Massif central leur permettant de développer le télétravail sur leur territoire.

Le projet se décompose en trois étapes :

- Une phase de diagnostic : il s'agit alors de réaliser un diagnostic des six territoires d'étude et du Massif central pour identifier ce qu'il existe et ce qu'il est possible de développer en termes de télétravail.
- Une phase de définition des scénarios : mise en place d'expérimentations de terrain, sur la base des possibilités identifiées.
- Une phase de mise en œuvre du télétravail et de télécentres sur la base de scénarios budgétisés : développer le télétravail dans le Massif central.

Des résultats attendus d'envergure

- Valoriser les nouvelles formes de travail
- Pousser à l'innovation en termes de management
- Amener à la redéfinition du cadre juridique du travail
- Apporter une réponse aux mutations économiques, sociales et environnementales

Du point de vue économique, le télétravail permettrait de réduire les coûts fixes pour l'entreprise, et les coûts de transports pour le salarié.

Il favorise une meilleure conciliation de la vie professionnelle et vie privée, et contribue ainsi à réduire le stress, améliorer la qualité de vie des personnes.

Par ailleurs, le télétravail réduit des déplacements pendulaires domicile-travail, il a donc un impact environnemental globalement positif.

- Faire du Massif central un territoire d'expérimentation en particulier pour la fonction publique à l'échelle nationale, avec une vocation d'exemple
- Alimenter des transpositions, utilisant les méthodes du Massif central, pour développer le télétravail

Premiers résultats

Le colloque de restitution final aura lieu de 30 août 2011 à Murat (Cantal). Il permettra de présenter les résultats de l'étude, les premières actions concrètes mises en œuvre et les opportunités de développement pour les territoires du Massif central qui seront conviés. Un film documentaire inédit sur le télétravail à base de témoignages sera présenté.

3.4. PRIORITE 4 – AXE 4 – ASSISTANCE TECHNIQUE

3.4.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.4.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Poste de dépenses	maquette				consommation				
	TOTAL	dont	dont	dont	TOTAL	%	dont	dont	dont
		FEDER	Etat	Région			FEDER	Etat	Région
Promotion-communication des programmes	350 000	150 000	50 000	150 000	205 617	58,75%	156 073	9 544	40 000
Suivi-Evaluation, études	825 000	700 000	50 000	75 000	208 005	25,21%	117 005	91 000	
Fonctionnement (comités de programmation, comités de suivi, reprographies...)	175 000	50 000	50 000	75 000	28 757	16,43%	21 757	2 000	5 000
Instruction des dossiers FEDER par l'autorité de gestion	500 000	500 000			95 530	19,11%	95 530		
Gestion des dossiers après la programmation	150 000		150 000		75 000	50,00%		75 000	
Total	2 000 000	1 400 000	300 000	300 000	612 909	30,65%	390 365	177 544	45 000

L'enveloppe « assistance technique » a été validée dans son intégralité (7 ans) lors du comité de programmation du 2 juillet 2008. Au titre du Programme opérationnel plurirégional, elle se décompose en 4 grands thèmes :

- promotion et la communication : le plan de communication a été approuvé par la commission européenne le 21 août 2008.
- Suivi-évaluation, études.
- Animation des programmes (programmation, suivi...).
- Instructions des dossiers FEDER.

L'axe 4 « assistance technique » s'élève au 31 décembre 2010 à 612 909 €. Dans le détail, 390 365 € de crédits FEDER ont été mandatés sur l'axe 4, soit 19,51 % du total payé de l'axe et 27,88 % des crédits FEDER prévus ; la différence, soit 222 544 € (80,49 %), est portée par les dépenses publiques. Au 31 décembre 2010, les dépenses justifiées représentent 30,65 % de la maquette « Assistance technique » et 0,60 % de la maquette générale du programme opérationnel.

- Promotion – communication

Ce volet est développé en point 7 du rapport. Au titre de l'année 2010 les dépenses engagées et payées sur ce volet s'élevaient à 62 571 €.

Ces crédits ont notamment permis de financer une action de communication du programme plurirégional Massif dans le cadre des universités d'accueil à Clermont-Ferrand.

- Suivi-évaluation, études

56 771 € ont été utilisés sur ce volet, en partie pour payer la prestation de MACEO qui assure l'animation et la coordination des actions de communication et d'évaluation des programmes.

- Animation des programmes

Cette ligne budgétaire a permis de prendre en charge des déplacements sur Bruxelles, l'organisation de visites de sites lors de la venue du représentant de la commission européenne et l'organisation des comités

. Les dépenses engagées et payées à fin 2010 € sont de 6 867 €.

- Instructions des dossiers FEDER :

L'instruction est faite au SGAR Auvergne conformément à la piste d'audit validée par la Commission européenne et la CICC.

Flexibilité :

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.4.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler.

4. PROGRAMMES FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION

Ne concerne pas le programme

5. PROGRAMMES FEDER/FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS

Ne concerne pas le programme

5. bis PROJETS ENVIRONNEMENTAUX
REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT TOTAL EGAL
OU SUPERIEUR A 25 MILLIONS D'EUROS OU
INFERIEUR A 50 MILLIONS D'EUROS

Néant

6. ASSISTANCE TECHNIQUE

Poste de dépenses	maquette				consommation				
	TOTAL	dont	dont	dont	TOTAL	%	dont	dont	dont
		FEDER	Etat	Région			FEDER	Etat	Région
Promotion-communication des programmes	350 000	150 000	50 000	150 000	205 617	58,75%	156 073	9 544	40 000
Suivi-Evaluation, études	825 000	700 000	50 000	75 000	208 005	25,21%	117 005	91 000	
Fonctionnement (comités de programmation, comités de suivi, reprographies...)	175 000	50 000	50 000	75 000	28 757	16,43%	21 757	2 000	5 000
Instruction des dossiers FEDER par l'autorité de gestion	500 000	500 000			95 530	19,11%	95 530		
Gestion des dossiers après la programmation	150 000		150 000		75 000	50,00%		75 000	
Total	2 000 000	1 400 000	300 000	300 000	612 909	30,65%	390 365	177 544	45 000

L'enveloppe « assistance technique » a été validée dans son intégralité (7 ans) lors du comité de programmation du 2 juillet 2008. Au titre du Programme opérationnel plurirégional, elle se décompose en 4 grands thèmes :

- promotion et la communication : le plan de communication a été approuvé par la commission européenne le 21 août 2008.
- Suivi-évaluation, études.
- Animation des programmes (programmation, suivi...).
- Instructions des dossiers FEDER.

- Promotion – communication

Ce volet est développé en point 7 du rapport. Au titre de l'année 2010 les dépenses engagées et payées sur ce volet s'élevaient à 62 571 €.

Ces crédits ont notamment permis de financer une action de communication du programme plurirégional Massif dans le cadre des universités d'accueil à Clermont-Ferrand.

- Suivi-évaluation, études

56 771 € ont été utilisés sur ce volet, en partie pour payer la prestation de MACEO qui assure l'animation et la coordination des actions de communication et d'évaluation des programmes.

- Animation des programmes

Cette ligne budgétaire a permis de prendre en charge des déplacements sur Bruxelles, l'organisation de visites de sites lors de la venue du représentant de la commission européenne et l'organisation des comités

. Les dépenses engagées et payées à fin 2010 € sont de 6 867 €.

- Instructions des dossiers FEDER :

L'instruction est faite au SGAR Auvergne conformément à la piste d'audit validée par la Commission européenne et la CICC.

Pourcentage du montant de la participation financière des Fonds structurels alloués au programme opérationnel dépensé au titre de l'assistance technique.

390 365 € de crédits FEDER ont été dépensés sur une enveloppe totale prévisionnelle de 1 400 000 € soit 27,88 %.

7. INFORMATION ET PUBLICITÉ

7.1 CADRE ET ORGANISATION GENERALE DE LA COMMUNICATION

7.1.1 Champ de l'évaluation

Sont évaluées dans ce chapitre toutes les opérations qui relèvent de la communication et qui sont inscrites notamment dans le plan de communication initial des programmes Massif central 2007-2013.

Ces actions ont pour cibles principales le grand public, les bénéficiaires et porteurs de projets potentiels. Sont inclus dans ces cibles les partenaires institutionnels et opérationnels des programmes, les structures relais, les élus et parlementaires.

L'animation et la coordination de la communication liée aux programmes Massif central 2007-2013 a été confiée à un prestataire pour l'année 2010, retenu suite à un appel d'offre : Macéo.

Cette évaluation des actions de communication à mi-parcours a été effectuée par Macéo.

Les éléments d'évaluation sont à la fois quantitatifs (indicateurs chiffrés) et qualitatifs (avis externes recueillis).

L'animation globale des programmes Massif central est assurée par la Datar Massif central. Elle n'est pas traitée dans ce chapitre.

7.1.2 Organisation du pilotage de la communication

Le plan de communication des programmes Massif central 2007-2013 précise la mise en œuvre des actions de communication et leur pilotage :

Un comité de pilotage « communication » a été mis en place pour la réalisation et le suivi des actions de communication.

Il est constitué d'un représentant

- du commissariat Datar Massif central,
- de chacun des 6 conseils régionaux du Massif central
- de chacune des 6 préfectures de région du Massif central

- du GIP Massif central
- du prestataire « animation et coordination de la communication »

Le comité de pilotage a pour mission :

- d'assurer une bonne coordination de la communication entre l'échelon Massif central et l'échelon régional
- de garantir une cohérence entre les différents messages diffusés
- de communiquer vers l'ensemble des réseaux du Massif central
- d'adapter les messages et actions aux différentes cibles

Sous l'animation du commissariat Datar Massif central, les actions sont réalisées avec tous les membres du comité de pilotage. Des prestataires externes sont sollicités sur certains aspects (organisation, animation, relais presse et media, conception et édition de documents).

Pour faciliter la réalisation des opérations, des groupes restreints sont mis en place pour chaque action. Ils se composent à minima d'un représentant d'une préfecture de région, d'un conseil régional, du GIP, de la Datar Massif central et du prestataire « animation et coordination de la communication ».

Le comité de pilotage « communication » se réunit 2 fois par an, avant le comité de suivi : une fois pour préparer le plan annuel, une fois pour faire le bilan des opérations.

Il échange dans l'intervalle par messagerie électronique, courrier et visioconférence autant que de besoin.

Un plan d'action annuel est proposé par le comité de pilotage au comité de suivi de fin d'année, pour validation.

Un point communication est effectué lors de chaque réunion du comité de suivi, en présence d'un représentant de l'Union européenne. Il permet de présenter les opérations réalisées et de recueillir les remarques et éventuels besoins non encore pris en compte afin de réajuster si nécessaire les orientations du plan de communication.

Cette organisation permet à chaque contributeur des programmes Massif central d'être représenté dans l'un ou l'autre des organes de pilotage.

7.1.3 Ressources allouées

Globalement, le temps consacré à la communication par les différents membres du comité de pilotage et des groupes restreints correspond à 1,5 ETP.

Les actions de communication sont financées par l'Europe, l'Etat et les régions du Massif central.

Le budget « communication » pour les programmes Massif central sur la période 2007-2013 est le suivant :

Tableau 16 :

Budget total :		325 000 €
Dont	FEDER	150 000 €
	Participation publique correspondante	175 000 €

ACTIONS 2007-2010	BUDGET PREVISIONNEL En €	DEPENSES REELLES En € 2007-2010
Opération de lancement des programmes Massif central	43.760	25.392
Papier entête	500	407
Déclinaison visuel/panneaux	/	1.612
Fiches information (retirages car tirage initial inclus dans PEC)	/	3.492
Guide publicité	15 000	2 738
Lettre info n°1	10 000	8.417
Hors série MC Esprit village	45 000	47.589
Plaquette accueil	/	15 946
Atlas MC INSEE	25 000	25.829
Projets en campagne- PEC (incluant création fiches infos et visuel MC)	30 000	35 653
Université de l'accueil - UA	30.000	25.568
TOTAL	199.260	192.643

7.1.4 Le plan de communication Massif central : logique d'intervention

Le plan de communication des programmes Massif central 2007-2013 répond aux priorités Européennes :

- Valoriser l'action de l'Europe,
- Placer le bénéficiaire au centre des dispositifs de communication,
- Donner une image moins technocratique de l'Europe et plus proche du citoyen.

Ces priorités Européennes sont déclinées au niveau national et au niveau des régions :

- Valoriser l'action de l'Etat et des Régions,
- Donner une image positive des programmes interrégionaux (PO & Convention) et clarifier l'articulation entre les programmes régionaux et les programmes interrégionaux.

Le plan de communication initial repose sur 2 objectifs stratégiques :

Objectif stratégique 1

Améliorer la transparence, la visibilité et la notoriété de l'intervention de l'Europe.

Objectif opérationnel 1.1

Faire connaître les possibilités d'intervention des fonds européens, les modalités d'accès à ces fonds, mettre à disposition les textes réglementaires.

Fiche action n°2 du plan de communication initial

Objectif opérationnel 1.2

Démontrer l'intérêt de la mobilisation des fonds européens dans le Massif central, la plus-value d'un financement européen.

Fiches actions n°2, 3, 4, 5 du plan de communication initial

Objectif stratégique 2

Assurer la transparence du programme opérationnel plurirégional (réglementation, intervention des fonds, gestion) par une communication claire et constante auprès des différents publics.

Objectif opérationnel 2.1

Faire connaître les programmes Massif central, leurs objectifs et leurs moyens financiers, Fiches actions n°2, 4, 5, 6 du plan de communication initial

Objectif opérationnel 2.2

Rendre accessibles les procédures et ses règles de fonctionnement, Fiche action n°1 du plan de communication initial

Objectif opérationnel 2.3

Informers sur l'utilisation des crédits (chiffres relatifs à la programmation, consommation des crédits, informations sur les projets financés...).

Fiches actions n°2 et 3 du plan de communication initial

7.1.5 Présentation des questions évaluatives auquel le rapport apporte des réponses

Questionnement prioritaire	Objectifs impliqués	Critères d'appréciation
1- Dans quelle mesure le rôle de l'Europe et les dispositifs d'appui sont-ils connus dans le Massif central	Objectifs stratégiques 1 et 2	Résultats de l'enquête de notoriété Massif central (disponible en 2011)
2- Dans quelle mesure les principaux publics cibles du plan de communication ont-ils une idée des projets ayant bénéficié d'un financement Massif central	Objectif opérationnel 2.3	Nombre d'outils mis en place sur cette question
3- Dans quelle mesure les principaux publics cibles des programmes sont-ils correctement informés des possibilités de soutien	Objectifs opérationnels 1.1 et 2.1	Multiplicité des sources d'information : . outils . relais . actions
4- Dans quelle mesure la gouvernance de la communication favorise-t-elle la mise en œuvre des programmes	Objectif stratégique 2	Liens entre les organes du pilotage communication et ceux chargés de la mise en œuvre des programmes

7.1.6 Dispositif mis en place pour évaluer la communication

Le plan de communication Massif central comporte un volet « évaluation » qui permet de mesurer les résultats sous différents angles :

- mesure du taux de réalisation du plan de communication annuel,
- sondages auprès des partenaires, pour évaluer le niveau de transparence et de notoriété des programmes,
- indicateurs par action, pour mesurer les résultats de l'opération,
- enquête de notoriété auprès du grand public, pour évaluer l'impact de la communication sur la connaissance du Massif central, ses dispositifs et l'engagement de l'Europe sur ce territoire.

Indicateurs figurant dans le plan de communication

ACTIONS	INDICATEURS	DEFINITION	MESURE	CIBLE	REALISE 2009	REALISE 2010
Réalisation du plan de communication	Taux de réalisation	Ecart entre le nombre d'actions prévues et le nombre d'actions réalisées	Plan d'action annuel	90% de réalisation	90% du programme annuel	100% du programme annuel
Enquêtes	Nombre de personnes	Nombre de personnes interrogées	Statistiques enquêtes		Non réalisé en 2009	Lancé fin 2010
	Nombre de personnes connaissant les dispositifs	Nombre de personnes ayant entendu parler des financements européens et des programmes Massif central	Statistiques enquêtes	A définir avec les régions		
Guide porteur de projet	Nombre de plaquettes	Nombre de plaquettes distribuées	Tirage global	1500 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1500 exemplaires imprimés en 2009 1 exemplaire envoyé à chaque bénéficiaire	/
Site internet Datar Massif central	Nombre de visiteurs	Augmentation du nombre de visiteurs sur le site	Statistique de consultation du site (mise en place fin 2008)	+ 2% d'ici 2013 sur la base du chiffre de fin 2009	Nombre de visiteurs en 2008 = 3.402 Nombre de visiteurs en 2009 : 14.147	Nombre de visiteurs en 2010 : 16.874

ACTIONS	INDICATEURS	DEFINITION	MESURE	CIBLE	REALISE 2009	REALISE 2010
Lettres d'information	Nombre de lettres	Nombre d'exemplaires diffusés	Tirage global	600 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1500 ex prévus pour la lettre n°1 au printemps 2010	Tirage 1500 ex dont 1000 routés en avril
Evènements annuels	Nombre de participants	Nombre de participants à l'évènement	Listing de présence	100 personnes par évènement	120 participants pour la table ronde sur PEC en 2009	60 à 80 personnes ont visualisé les films sur les 3 jours de l'UA (total participants 475 personnes)
	Retombées presse	Nombre de parutions presse	Coupages presse	10 par évènement	/	/
Réunions d'informations	Nombre de participants	Nombre de participants à la réunion	Listing de présence	15 personnes par réunion	Non réalisé en 2009	Réunions avec les services thématiques de l'Etat + réunions avec tous les conseils régionaux et généraux (information globale sur les programmes) En moyenne 15 à 20 personnes à chaque réunion

Une enquête de notoriété a été lancée fin 2010 auprès d'un échantillon de 1000 personnes résidant dans le Massif central.

L'enquête a été préparée en décembre 2010. Elle sera réalisée par téléphone en janvier et février 2011.

Une seconde enquête pourrait être réalisée en 2013-2014 afin d'évaluer la progression de la notoriété.

Les responsables communication des conseils régionaux et préfectures de régions du Massif central ont été sollicités début 2011 pour donner un avis sur la stratégie de communication, ce qui constitue une autre entrée pour l'évaluation et conduira à des propositions d'amélioration. Voir point 2.1.

Les renseignements issus de ces différentes évaluations sont analysés pour proposer ensuite, selon les résultats, des évolutions dans la stratégie annuelle au travers d'un plan d'actions ajusté.

Par ailleurs, certains supports de communication font l'objet de retirages suite à de multiples utilisations ou à des demandes spécifiques. Ces retirages peuvent être rapprochés d'un indicateur de performance, et traduisent une bonne adéquation entre le support et la cible.

Des indicateurs complémentaires seront mis en place à partir de 2011, à l'initiative de la Datar Paris. Ces indicateurs seront communs à tous les programmes nationaux, qu'ils soient régionaux ou interrégionaux :

- Nombre d'ETP consacrés à la communication
- Nombre de citations dans la presse
- Nombre de visiteurs uniques moyen par mois pour 1000 habitants sur les sites internet
- Taux de participation de la population ciblée lors des événements

7.2 BILAN ET ANALYSE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2007 (PERIODE 2007-2013)

7.2.1 Evolutions majeures du plan de communication

En matière de fonctionnement, les principales améliorations résident dans la mise en place des groupes restreints et l'association du GIP Massif central.

Le comité de pilotage communication Massif central d'octobre 2010 a souhaité lancer une réflexion sur la mise en œuvre du plan de communication, 3 ans après le lancement des programmes.

Les points clés de la démarche :

- redynamiser le plan de communication initial Massif central par une réflexion stratégique intégrant les spécialistes en communication des 6 régions et le GIP Massif central
- partager les expériences des différentes régions
- identifier des pistes d'amélioration et de mutualisation pour le Massif central afin de donner davantage d'ampleur aux actions de communication

Des réunions d'échanges ont eu lieu en 2011. Un tableau des actions à lancer à l'issue de cette réflexion est en cours de finalisation. Il précisera les moyens à mettre en œuvre, le ciblage et le calendrier.

Des propositions seront présentées au comité de suivi de juillet 2011 pour validation.

L'objectif de la nouvelle démarche de communication Massif central est double :

- faire connaître le rôle de l'Europe, les politiques de Massif, et l'existence du Massif central en tant que territoire de projets
- proposer une image simple et attractive des programmes Massif central

Les principales propositions d'évolutions relatives à la mise en œuvre du plan de communication sont :

- davantage d'actions ciblées vers les porteurs de projets potentiels sur les axes « accueil » et « environnement »
- une communication grand public sur les projets/ les résultats de la politique Massif
- une simplification dans l'identification des contacts (thématiques ou géographiques) pour améliorer la lisibilité auprès du grand public et des porteurs de projets potentiels
- une mutualisation des outils et actions de communication

7.2.2 Bilan commenté des réalisations et résultats par action (période 2007-2010)

Les actions et supports de communication sur la période 2007-2010 ont été orientés de façon équitable vers les différentes cibles : grand public (hors série, atlas, site internet, projets en campagne), bénéficiaires (fiches, guide, lettre d'information, université de l'accueil), porteurs de projets potentiels (lancement, fiches, plaquette accueil, projets en campagne, atlas), partenaires des programmes (toutes les opérations).

7.2.2.1 Opération de lancement des programmes Massif central 2007-2013

Manifestation consacrée au lancement officiel des programmes

Objectif

Cette manifestation avait pour objet de présenter le programme opérationnel ainsi que le rôle de l'Europe dans ce dispositif.

Pour rappel les 3 axes du programme sont :

- l'accueil de populations
- la création de richesses
- l'attractivité et l'accessibilité du territoire.

Pilotage

La mise en œuvre opérationnelle de cette action a été assurée par la Datar Massif central appuyée des partenaires des programmes.

Date de réalisation

Cette manifestation a eu lieu le 22 janvier 2008 à Clermont-Ferrand en présence d'un représentant de la DG Régio à la commission européenne, du Délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, du préfet coordonnateur du Massif central, du président de la région Auvergne, co-président du comité de programmation des programmes Massif central et du président de la région Limousin, co-président du comité de suivi du programme opérationnel plurirégional Massif central.

L'opération s'est déroulée sur une demi-journée et a porté sur les sujets suivants :

- présentation du territoire Massif central
- présentation du programme opérationnel
- table ronde « le Massif central, un territoire dynamique ouvert sur l'Europe », avec des témoignages de bénéficiaires

Lors de cette manifestation une présentation du programme a été faite à la presse.

Bilan

Cette opération a permis à certains maîtres d'ouvrage de présenter leurs projets.

Elle a rassemblé les institutionnels, les administrations, les structures relais, les porteurs de projets potentiels et les bénéficiaires de subventions au titre des crédits Massif central.

120 personnes ont participé à cette manifestation.

3 journaux étaient présents, 7 articles ont été publiés, 3 diffusions radio

7.2.2.2 Visuel Massif central

Identifiant Massif central



Objectif

Permettre d'identifier tout ce qui est en lien avec les programmes Massif central, sorte de carte de visite utilisable sur tout support.

Pilotage

Le comité de pilotage communication a participé à toutes les étapes de la production de ce support (cahier des charges pour sollicitation d'une agence de communication, choix de l'agence, proposition de visuel et validation).

Date de réalisation

Le visuel a été créé en mai 2009 et utilisé pour la première fois sur des documents et panneaux à l'occasion de « Projets en campagne » en juin 2009 à Limoges.

Bilan

Le visuel est maintenant bien identifié et il est utilisé dans tous les supports de communication et d'information.

Dans le même esprit, un papier à entête spécifique « Massif central » a été imprimé début 2009 pour améliorer l'identification des partenaires des programmes. Il comporte les logos de l'Europe, de l'Etat et des 6 conseils régionaux du Massif central. Il est désormais utilisé pour tout courrier lié aux programmations et aux comités de suivi.

7.2.2.3 Fiches information

Un ensemble de fiches + pochette a été réalisé, portant sur les sujets suivants : le territoire Massif central, le schéma de massif, la gouvernance de massif, les instances de programmation, la Datar Massif central, le GIP, les contacts Massif central utiles.

Objectif

Ces fiches constituent l'outil de base pour présenter les programmes Massif central et leur fonctionnement. Elles s'adressent aussi bien aux institutionnels et élus qu'aux porteurs de projets potentiels.

Pilotage

Le comité de pilotage a été participé aux principales étapes de la production des fiches (rubriquage, contenu et maquette).

Date de réalisation

Les fiches ont été éditées pour la première fois à l'occasion de « Projets en campagne » en 2009 et ont été mises à jour puis réimprimées par la suite.

Elles sont en ligne sur le site de la Datar Massif central.

Bilan

Elles sont toujours distribuées lors des réunions d'information/sensibilisation, mises à disposition dans les manifestations diverses et transmises sur demande. Elles sont jugées utiles pour une présentation de base et sensibilisation.

7.2.2.4 Guide « information et publicité »

Il s'agit d'un document, à l'intention des bénéficiaires des programmes Massif central, précisant les obligations d'information et de publicité liées aux projets financés.

Objectif

Le but de ce guide est de fournir aux bénéficiaires toutes les informations règlementaires sur leurs obligations. L'objectif de la publicité assurée par les bénéficiaires étant une information systématique sur la contribution de l'Europe aux projets du Massif central.

Pilotage

Le comité de pilotage a été associé aux principales étapes de la production du guide (rubriquage, contenu et maquette).

Date de réalisation

Ce guide a été imprimé en octobre 2009 en 1500 exemplaires pour la période 2007-2013. Il est en ligne sur le site internet de la DATAR Massif central.

Il est adressé systématiquement à chaque porteur de projet ayant bénéficié d'une subvention.

Bilan

Aucun problème n'a été signalé sur ce support. D'autres informations disponibles, sur les sites internet des partenaires des programmes, permettent aux bénéficiaires de vérifier si leurs affichages sont corrects.

7.2.2.5- Lettre d'information

Il s'agit d'un document d'information portant sur les programmes Massif central, leur fonctionnement, leur avancement, et présentant des exemples d'actions financées.

Objectif

Le 1^{er} numéro de ce support avait une vocation pédagogique : information générale sur le Massif central, les programmes et la gouvernance. Les numéros suivants sont thématiques.

Pilotage

Le comité de pilotage communication a participé à toutes les étapes de la construction (cahier des charges pour sollicitation d'une agence de communication, choix de l'agence, proposition de contenu, validation de la maquette et des textes).

La mise en œuvre opérationnelle du n°1 a été assurée par un groupe restreint composé d'un représentant du conseil régional Bourgogne, de la Datar Massif central, de la préfecture Auvergne et de Macédo.

Date de réalisation

La lettre n°1 est sortie en avril 2010 et a été diffusée par courrier auprès de 1000 destinataires ciblés (présidents des conseils régionaux et conseils généraux, préfectures de région, partenaires des programmes, pays, parcs, interconsulaires).

Ce support a été également distribué lors de réunions d'information et d'opérations de communication. Il est en ligne sur le site de la Datar Massif central.

Bilan

Le contenu de ce 1^{er} document a été jugé globalement satisfaisant par les destinataires qui se sont exprimés à ce sujet. Il est cependant lourd à réaliser et peu dynamique.

Le plan de communication 2007-2013 prévoyait la publication d'au moins une lettre par an. Le comité de pilotage communication souhaite que le rythme de parution soit accéléré en 2011, sous une forme électronique plus légère pour plus de souplesse dans la production, et davantage en lien avec l'actualité.

Lettre d'information n° 2

La préparation de la seconde lettre d'information, dédiée aux TIC, a été lancée au 2^{ème} semestre 2010.

La priorité est donnée aux témoignages de porteurs de projets financés par les programmes Massif central. Une présentation globale des enjeux « infrastructures et usages TIC » pour le Massif central est également prévue.

La sortie est programmée pour la fin du 1^{er} trimestre 2011.

7.2.2.6 Hors série Massif central - Esprit village

Le magazine Esprit Village a proposé de réaliser un numéro spécial dédié au Massif central et à son attractivité.

Objectif

Donner une vision globale du regain d'attractivité du Massif central au travers de témoignages de nouveaux arrivants et d'un tour d'horizon des initiatives en faveur de l'accueil de populations.

Pilotage

Le comité de pilotage a validé l'éditorial, les textes et les maquettes.

Le groupe restreint était composé de représentants des conseils régionaux Auvergne et Limousin, de la préfecture Auvergne, du GIP, de la Datar Massif central et de Macéo.

Date de réalisation

Le hors série est paru en mai 2010 (sortie en kiosque). Une diffusion par courrier a été effectuée auprès de 5000 destinataires ciblés (communes du Massif central, institutionnels, conseils régionaux et généraux, préfectures de région, partenaires des programmes, pays, parcs, interconsulaires).

Le document a également été distribué lors des réunions d'information et opérations de communication.

Bilan

Ce hors série a été bien accueilli lors de la diffusion ciblée et sur l'Université de l'accueil. Il a permis de valoriser les points forts du Massif central et de proposer une nouvelle image de ce territoire auprès du grand public.

Les ventes en kiosque sont cependant restées modestes.

7.2.2.7- Plaquette dédiée à l'accueil

C'est un document présentant les dispositifs d'accueil dans le Massif central, illustré par des exemples de nouveaux arrivants.

Objectif

Il s'agit d'un document de sensibilisation et en particulier d'un guide à l'intention des élus du Massif central.

Pilotage

Ce support a été produit à la demande du comité de massif. Un comité de lecture (groupe restreint) a été mis en place. Il était composé de représentants des 2 conseils régionaux chefs de file « accueil » (Auvergne et Limousin), du Sgar Auvergne, de la Datar Massif central, du GIP et de Macéo.

Date de réalisation

Ce document a été édité en juin 2010 et diffusé par courrier à une cible de 5000 destinataires (communes du Massif central, institutionnels, conseils régionaux et généraux, préfectures de région, partenaires des programmes, pays, parcs, interconsulaires).

Il a également été distribué à l'occasion des réunions d'information et opérations de communication.

Bilan

Ce document a été très apprécié par les différents destinataires. Il constitue un support de base sur l'une des thématiques prioritaires des programmes Massif central.

7.2.2.8- Atlas Massif central - Insee

Il s'agit d'une nouvelle version de l'atlas réalisé également avec l'Insee en 2002.

Le dossier comporte 4 chapitres : démographie, appareil productif, organisation territoriale, population active.

Objectif

Ce document a été conçu comme un outil pédagogique et d'aide à la décision sur la base d'une analyse des données socio-économiques du Massif central.

Pilotage

Le comité de pilotage a été associé aux principales étapes de la production (rubriquage, contenu et maquette).

Le groupe restreint était composé de représentants du GIP, de la préfecture Auvergne, du conseil régional Auvergne, de la Datar Massif central et de Macéo.

Date de réalisation

Ce document a fait l'objet d'une publication numérique sur internet.

Dans un 1^{er} temps, les chapitres « démographie » et « appareil productif » ont été publiés, en avril 2010. Dans un second temps, les chapitres « organisation territoriale » et « population active » ont été publiés, en juin 2010.

L'ensemble du dossier, complété d'une synthèse, a été édité en format papier en décembre 2010.

Il fera l'objet d'une diffusion ciblée par courrier en février 2011.

L'atlas est en ligne sur le site de la Datar Massif central.

Bilan

Les retours suite aux publications numériques sont positifs. Des articles de presse ont été publiés.

7.2.2.9 Site internet

Adaptation du site internet Datar Massif central (www.massif-central.datar.gouv.fr)

Objectif

Augmenter la notoriété de l'action de l'Europe, favoriser l'accès à toutes les informations concernant le financement de projets, faciliter la compréhension des programmes Massif central et leur utilisation, améliorer la visibilité sur l'avancement des programmes.

Pilotage

L'administration du site est assurée par la Datar Massif central.

Date de réalisation

Des rubriques spécifiques ont été créées : Europe, porteur de projets (dépôt de demandes, zonages), témoignages de bénéficiaires (vidéos). Le site est alimenté en continu. L'ensemble des supports de communication est en ligne.

Un extranet permet un accès réservé à tous les membres des instances du massif. Il contient des informations sur les projets, l'avancement des programmes et les différents comités (suivi, programmation, massif).

Bilan

Afin de faciliter l'accès à l'information « opérationnelle », notamment pour les porteurs de projets potentiels, un volet collaboratif sera mis en place prochainement. Il s'agit un site rattaché au site Datar mais avec une adresse propre. Il sera construit en lien avec le comité de pilotage.

7.2.2.10 Participation à Projets en campagne (PEC).

Cette manifestation s'inscrit dans un contexte de mutation des espaces ruraux où les campagnes peuvent proposer de nouvelles perspectives d'emploi, de création d'activités, dans des secteurs professionnels porteurs (santé, économie sociale et solidaire, éco-construction, télé travail) et au-delà, tout simplement, de nouvelles perspectives de projet de vie.

En 2009, elle s'est déroulée à Limoges les 26 et 27 juin.

Le Massif central a été présent pendant ces 2 jours avec une table ronde et un stand permanent.

La table ronde, consacrée à l'accueil de nouvelles populations dans le Massif central s'est déroulée le 26 juin matin. Elle a permis de présenter :

- le témoignage de 7 bénéficiaires,
- les modalités des programmes Massif central et les enjeux
- 6 films illustrant des projets réalisés dans le Massif central

Le stand permanent comportait des panneaux et de la documentation sur les programmes Massif central et l'Europe.

Objectif

L'objectif était de mieux faire connaître l'engagement de l'Europe dans le Massif central ainsi que les dispositifs d'appui à une cible grand public composée en partie de porteurs de projets potentiels.

Pilotage

L'ensemble de l'opération a été organisé en lien avec le comité de pilotage et en particulier avec Auvergne et Limousin, régions chefs de file pour l'accueil.

Bilan

Plus de 120 personnes ont été accueillies pour la table ronde.

Le stand a donné une visibilité au Massif central et a facilité les contacts avec les réseaux spécialisés dans l'accueil.

Il faut noter l'intérêt d'un évènement grand public de cette nature pour diffuser un message bien ciblé.

On peut regretter le faible taux de visiteurs sur cette manifestation et le manque de retour presse (une diffusion radio spécifique au Massif central, les autres diffusions presse écrite, radio ou télévision étaient consacrés à PEC globalement avec parfois une mention du Massif central).

Suite à cette opération, il a été décidé de tester l'année suivante une manifestation s'adressant à un public de configuration professionnelle et de faire une large place aux témoignages de bénéficiaires.

7.2.2.11 Participation à l'Université de l'accueil.

Cette manifestation s'est déroulée du 16 au 19 juin 2010 à Clermont-Ferrand.

Elle était consacrée à l'aménagement et au développement des territoires en quête de nouvelles populations.

Le thème 2010 : Changements de société, nouvelles mobilités, construire les nouveaux territoires. Plus précisément : la société et les changements, l'homme et les mobilités, le territoire et l'accueil.

Les participants : élus, universitaires, agents de développements, représentants des territoires européens, du Massif Central et de nombreuses autres régions françaises.

Une présence Massif central a été assurée pendant les 3 journées sur un espace dédié :

- diffusion en continu sur grand écran d'une vingtaine de films courts dont
 - . 8 films réalisés spécialement pour cette opération : témoignages de porteurs de projets financés par les programmes Massif central
 - . 13 films présentant des projets ou actifs installés dans le Massif central.
- distribution de documents Massif central, notamment tous les supports déjà produits à cette date (plaquette accueil, hors série Esprit village, lettre d'information, fiches d'information).

Objectif

Le but de cette participation était de sensibiliser un public ciblé aux dispositifs spécifiques existant dans le Massif central (programmes, démarches en faveur de l'accueil de populations).

Pilotage

Le comité de pilotage a été associé pour les principales étapes (choix des sujets filmés).

Le groupe restreint était composé de représentants des conseils régionaux Languedoc Roussillon, Rhône Alpes, Midi Pyrénées, du GIP, de la Datar Massif central et Macéo.

Bilan

60 à 80 personnes ont visionné les films (montage complet ou en grande partie).

Plusieurs organismes participants ont demandé des copies pour une réutilisation.

Ces films sont également valorisés sur le site internet de la Datar Massif central.

Un sondage réalisé sur place démontre une méconnaissance du Massif central et de son organisation. Des progrès restent encore à faire pour améliorer cette connaissance par des événements ciblés et grand public.

7.2.2.12 Réunions d'information

Des réunions ont été organisées, essentiellement en 2010, à l'intention des services thématiques de l'Etat, des conseils régionaux et généraux pour une information globale sur les programmes Massif central.

En moyenne 15 à 20 personnes étaient présentes à chaque réunion.

7.2.2.13 Enquête de notoriété

Conformément au plan de communication 2007-2013, une enquête est organisée auprès du grand public (échantillon de 1000 personnes résidant dans le Massif central).

L'enquête a été préparée en décembre 2010. Les résultats seront disponibles à la fin du 1^{er} semestre 2011.

L'enquête a 2 objectifs :

- mesurer la notoriété actuelle de l'action de l'Europe dans le Massif central
- permettre, le cas échéant, le réajustement des actions initialement prévues dans le plan de communication.

Les thèmes qui seront traités dans cette enquête :

- l'action de l'Union européenne dans le Massif central : rôle, objectif, forme d'intervention
- le Massif central : connaissance de la région, du périmètre Massif central, des dispositifs en faveur du développement économique, des organismes

7.2.3 Publication de la liste des bénéficiaires

Conformément aux obligations de publicité concernant la liste des bénéficiaires accédant aux dispositifs des fonds communautaires, on trouve cet état sur le site internet de la DATAR Massif Central dans la rubrique « Téléchargements/Documents d'information »

(lien : http://www.massif-central.datar.gouv.fr/data/docs/Liste_des_dossiers_finances_depuis_2007.pdf)

7.2.4 Réponse au questionnement évaluatif

Les 4 questions évaluatives mentionnées au paragraphe 1.5 sont analysées ci-dessous.

Rappel des publics cibles pour la communication relative aux programmes Massif central :

- les bénéficiaires de subvention, pour ce qui est de leurs obligations réglementaires,
- les porteurs de projets potentiels, afin d'impulser une dynamique de développement à l'échelle du Massif et de susciter des actions sur des thématiques prioritaires,
- les partenaires des programmes et structures relais
- le grand public, afin de l'informer de l'action de l'Europe dans le Massif central, articulée avec les politiques publiques conduites par l'Etat et les Régions en faveur du développement de la montagne,
- les nouveaux habitants en Massif central, l'accueil de nouvelle population étant un axe prioritaire des programmes.

7.2.4.1 Dans quelle mesure le rôle de l'Europe et les dispositifs d'appui spécifiques sont-ils connus du grand public dans le Massif central ?

Objectifs stratégiques 1 et 2

1 Améliorer la transparence, la visibilité et la notoriété de l'intervention de l'Europe.

2 Assurer la transparence du programme opérationnel plurirégional (réglementation, intervention des fonds, gestion) par une communication claire et constante auprès des différents publics.

La communication Massif central en direction de la cible grand public se fait essentiellement par :

- Le site internet Datar Massif central ainsi que les sites des préfectures, conseils régionaux et du GIP Massif central,
- Les lettres d'information et supports grand public (hors série de magazine),
- Les articles de presse publiés à l'occasion de l'édition de documents ou de réunion Massif central.

Parmi les questions évaluatives évoquées au niveau national figure l'évolution du niveau de notoriété des interventions de l'Union Européenne dans les régions pour la cible grand public.

Cette question peut être traitée pour les programmes de niveau régional grâce aux enquêtes nationales et aux post-tests réalisés par la Datar en 2008 et 2010.

Pour les programmes interrégionaux, il n'est pas possible de s'appuyer sur ces enquêtes car les déclinaisons ont été réalisées à l'échelle régionale et non interrégionale.

Une autre solution consistait à intégrer des questions relatives au Massif central dans les enquêtes réalisées dans les régions du Massif. Cela n'a pas été possible.

Le comité de pilotage communication Massif central a donc décidé de réaliser une enquête spécifique sur son territoire. Voir point 2.2.13.

Les résultats permettront de donner une réponse à cette première question évaluative.

Une seconde enquête sera réalisée en fin de programme (en 2013 ou 2014) afin d'évaluer la progression de la notoriété, à partir de cette première enquête.

7.2.4.2 Dans quelle mesure les principaux publics cibles du plan de communication ont-ils une idée des projets ayant bénéficié d'un financement Massif central ?

Objectif opérationnel 2.3

Informé sur l'utilisation des crédits (chiffres relatifs à la programmation, consommation des crédits, informations sur les projets financés...).

Pour cette question, on tiendra compte des cibles grand public et porteurs de projets potentiels.

Les différents outils mis en place en direction de ces cibles, et pour répondre à cette question, sont les suivants :

- Liste détaillée des projets financés, sur le site web de la Datar Massif central (<http://www.massif-central.datar.gouv.fr/projet.php?rubrique=55>)
- Rubrique vidéo / témoignage de bénéficiaires, sur le même site
- Lettres d'information et documents grand public diffusés par les relais ou mis en ligne sur le site internet

7.2.4.3 Dans quelle mesure les principaux publics cibles des programmes sont-ils correctement informés des possibilités de soutien ?

Objectifs opérationnels 1.1 et 2.1

1.1 faire connaître les possibilités d'intervention des fonds européens, les modalités d'accès à ces fonds, mettre à disposition les textes réglementaires.

2.1 faire connaître les programmes Massif central, leurs objectifs et leurs moyens financiers

Pour cette question, on tiendra compte des cibles grand public et porteurs de projets potentiels.

Les différents outils mis en place en direction de ces cibles, et pour répondre à cette question, sont les suivants :

- Informations sur les aides disponibles
- Possibilité de demande en ligne (dépôt de dossier de demande d'aide)
- Présentation du Massif central et des programmes

Tous ces outils sont disponibles sur le site internet de la Datar Massif central

Par ailleurs, d'autres sources d'informations sont utilisées pour atteindre ces cibles :

Partenaires des programmes et structures relais (réseaux du Massif central), actions d'information lors des évènements grand public.

7.2.4.4 Dans quelle mesure la gouvernance de la communication favorise-t-elle la mise en œuvre des programmes ?

Objectif stratégique 2

Assurer la transparence du programme opérationnel plurirégional (réglementation, intervention des fonds, gestion) par une communication claire et constante auprès des différents publics.

Comme nous l'avons indiqué au point 1.2, les partenaires des programmes Massif central sont représentés dans le comité de pilotage « communication » : il s'agit plus précisément des correspondants « Massif central » désignés dans chaque préfectures de région et chaque conseil régional du massif.

Ces mêmes personnes participent directement à la mise en œuvre des programmes, notamment au moment de l'instruction des demandes de financement.

Participant à la promotion des programmes et des projets financés, les correspondants sont mieux à même d'analyser les demandes des porteurs de projets et de traiter leurs dossiers.

Ce partenariat interrégional présent à la fois dans la mise en œuvre et dans la communication permet une bonne cohérence et une bonne appropriation des priorités.

Des améliorations ont été apportées dans le fonctionnement du pilotage communication depuis la mise en place du plan de communication initial :

- création de groupes restreints pour chaque opération,
- implication des responsables communication des conseils régionaux et préfectures de région

7.3- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Globalement, sur l'ensemble des opérations de communication réalisées depuis 2007 autour des programmes Massif central, on peut dresser le bilan suivant :

- Les supports produits ont été généralement appréciés et ont démontré leur efficacité (demandes de retraitage et de diffusion). Il s'agit des guides, fiches d'information, lettres d'information et parutions spécifiques (Atlas Insee, hors série Esprit Village, plaquette accueil). Des aménagements sont nécessaires pour faciliter la production de ces supports.
- La participation à des événements d'envergure à l'échelle du Massif central a donné des résultats moyens : faible fréquentation/participation, peu ou pas de retombées presse, difficulté à trouver le bon positionnement.
- D'après les avis externes recueillis, on peut considérer que certaines cibles ont désormais une meilleure connaissance de l'engagement de l'Europe, des programmes Massif central, ainsi qu'une bonne visibilité sur leur avancement : partenaires, réseaux, institutionnels, collectivités ont bénéficié des efforts accomplis par toutes les personnes engagées dans les programmes pour apporter plus de transparence.
Les résultats sont à améliorer pour les cibles grand public et porteurs de projets potentiels.

Les orientations et la base du plan de communication des programmes Massif central 2007-2013 ne sont pas remises en cause par cette évaluation. Cependant, des propositions d'amélioration sont faites pour la mise en œuvre.

Les recommandations d'améliorations concernent le recentrage du ciblage et des mesures à valoriser, la mutualisation des outils et actions. Elles ont mentionnées dans le paragraphe 2.1, réflexion stratégique sur la mise en œuvre du plan de communication – en cours de validation.

De nouveaux outils seront mis en place pour mieux atteindre nos cibles (newsletter, fichiers, base projets).

Les relations presse feront l'objet d'efforts particuliers.

Une réflexion est lancée sur le ou les événement(s) à privilégier pour un meilleur impact.

Parmi les autres pistes susceptibles d'améliorer l'évaluation de la communication d'ici 2013, la réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires sera proposée au comité de pilotage.

L'évaluation de la communication est un exercice complexe car certains effets sont difficilement mesurables, même à mi-parcours. En outre, il n'est pas toujours possible de réaliser des enquêtes multiples, auprès du grand public en particulier, afin de mesurer très précisément un degré de notoriété ou l'impact d'une opération.

Par ailleurs, la dimension interrégionale nécessite un traitement spécifique car l'approche n'est pas toujours compatible avec les échelles régionales qui composent l'interrégion.

Concernant le Massif central, les indicateurs prévus dans le plan de communication initial permettent d'avoir une vision générale.

Les indicateurs nationaux mis en place en 2011 produiront des données harmonisées.

D'autres éléments d'évaluation pourraient compléter le dispositif avant fin 2013.

Le bilan complet à réaliser après l'exercice 2013 permettra d'améliorer les stratégies de communication à mettre en œuvre ultérieurement.

8. QUESTIONS POUR LE BILAN DU CHAPITRE “INFORMATION ET PUBLICITE” DU RAPPORT ANNUEL D’EXECUTION 2010

(Questions for the review of the Information and publicity chapter
in the Annual Implementation Report 2010)

Programmes Massif central

- 1) Comment l'évaluation (bilan) a-t-elle été effectuée : en interne (par l'autorité de gestion) ou avec l'aide d'un consultant externe ? (How was the **assessment carried out**: internally (by the Managing Authority itself) or with the help of an external consultant?)

Cette évaluation des actions de communication à mi-parcours a été effectuée par Macéo, prestataire retenu suite à un appel d'offre pour l'animation et la coordination de la communication liée aux programmes Massif central 2007-2013, sur l'année 2010.

- 2) L'évaluation est-elle basée à la fois sur des données **quantitatives** (ex nombre d'évènements, nombre de participants, nombre de parutions presse, informations visiteurs site web) et **qualitatives** (ex retours des participants à un évènement) ? (Does the assessment refer to both **quantitative** (e.g. number of events, number of participants, number of press releases, website user feedback) **and qualitative data** (e.g. feedback from participants of an event)?)

Les éléments d'évaluation sont à la fois quantitatifs (indicateurs chiffrés) et qualitatifs (avis externes recueillis).

- 3) Quelles ont été les **principales actions d'information** au cours de la période considérée (Art 7 du règlement 1828/2066 de la Commission) ? (What were the **major information activities** (Art. 7 of Commission regulation 1828/2006) in the reporting period?)

3.1- Opération de lancement des programmes Massif central 2007-2013

Manifestation consacrée au lancement officiel des programmes

Objectif

Cette manifestation avait pour objet de présenter le programme opérationnel ainsi que le rôle de l'Europe dans ce dispositif.

INTITULE DE L'ACTION	Opération de lancement du programme opérationnel plurirégional Massif-central 2007-2013
DESCRIPTIF	Opération se déroulant sur ½ journée et portant sur les sujets suivants : - présentation du territoire Massif-central - présentation du programme opérationnel plurirégional Massif-central - table ronde : le Massif-central, un territoire dynamique ouvert sur l'Europe, avec des témoignages de bénéficiaires. Une conférence de presse complète ce programme.
MESSAGE/OBJECTIF	Présenter le programme opérationnel et le rôle de l'Europe dans ce dispositif.
PUBLIC-CIBLE	Ce séminaire était destiné aux partenaires opérationnels et institutionnels du programme (conseils régionaux, préfectures de région), aux structures relais (Uccimac, Copamac, Sidam, Apamac ...), aux élus, parlementaires, bénéficiaires.
CALENDRIER	L'opération s'est déroulée le 22/01/08
COUT	
PREVISIONNEL	43 760,00 €
REEL	25 392,00 €
INDICATEURS D'EVALUATION	1- Nombre de participants à la manifestation PREVISIONNEL : 100 REALISE : 120
	2- Retombées presse
PREVISIONNEL	3 journaux présents, 11 parutions d'articles, 3 diffusions radio, 1 encart sur site internet
REALISE	3 journaux présents, 7 parutions d'articles, 3 diffusions radio, 1 encart sur site internet

3.2- Visuel Massif central

Identifiant Massif central

Objectif

Permettre d'identifier tout ce qui est en lien avec les programmes Massif central, sorte de carte de visite utilisable sur tout support.

Dans le même esprit, un papier à entête spécifique « Massif central » a été imprimé début 2009 pour améliorer l'identification des partenaires des programmes. Il comporte les logos de l'Europe, de l'Etat et des 6 conseils régionaux du Massif central.

3.3- Fiches information

Un ensemble de fiches + pochette a été réalisé, portant sur les sujets suivants :

le territoire Massif central, le schéma de massif, la gouvernance de massif, les instances de programmation, la Datar Massif central, le GIP, les contacts Massif central utiles.

Objectif

Ces fiches constituent l'outil de base pour présenter les programmes Massif central et leur fonctionnement. Elles s'adressent aussi bien aux institutionnels et élus qu'aux porteurs de projets potentiels.

3.4- Guide « information et publicité »

Il s'agit d'un document, à l'intention des bénéficiaires des programmes Massif central, précisant les obligations d'information et de publicité liées aux projets financés.

Objectif

Le but de ce guide est de fournir aux bénéficiaires toutes les informations règlementaires sur leurs obligations. L'objectif de la publicité assurée par les bénéficiaires étant une information systématique sur la contribution de l'Europe aux projets du Massif central.

3.5- Lettre d'information

Il s'agit d'un document d'information portant sur les programmes Massif central, leur fonctionnement, leur avancement, et présentant des exemples d'actions financées.

Objectif

Le 1^{er} numéro de ce support avait une vocation pédagogique : information générale sur le Massif central, les programmes et la gouvernance. Les numéros suivants sont thématiques.

3.6- Hors série Massif central - Esprit village

Le magazine Esprit Village a proposé de réaliser un numéro spécial dédié au Massif central et à son attractivité.

Objectif

Donner une vision globale du regain d'attractivité du Massif central au travers de témoignages de nouveaux arrivants et d'un tour d'horizon des initiatives en faveur de l'accueil de populations.

3.7- Plaquette dédiée à l'accueil

C'est un document présentant les dispositifs d'accueil dans le Massif central, illustré par des exemples de nouveaux arrivants.

Objectif

Il s'agit d'un document de sensibilisation et en particulier d'un guide à l'intention des élus du Massif central.

3.8- Atlas Massif central - Insee

Il s'agit d'une nouvelle version de l'atlas réalisé également avec l'Insee en 2002.

Le dossier comporte 4 chapitres : démographie, appareil productif, organisation territoriale, population active.

Objectif

Ce document a été conçu comme un outil pédagogique et d'aide à la décision sur la base d'une analyse des données socio-économiques du Massif central.

3.9- Site internet

Adaptation du site internet Datar Massif central (www.massif-central.datar.gouv.fr)

Objectif

Augmenter la notoriété de l'action de l'Europe, favoriser l'accès à toutes les informations concernant le financement de projets, faciliter la compréhension des programmes Massif central et leur utilisation, améliorer la visibilité sur l'avancement des programmes.

3.10- Participation à Projets en campagne (PEC).

Cette manifestation s'inscrit dans un contexte de mutation des espaces ruraux où les campagnes peuvent proposer de nouvelles perspectives d'emploi, de création d'activités, dans des secteurs professionnels porteurs (santé, économie sociale et solidaire, éco-construction, télé travail) et au-delà, tout simplement, de nouvelles perspectives de projet de vie.

En 2009, elle s'est déroulée à Limoges les 26 et 27 juin.

Le Massif central a été présent pendant ces 2 jours avec une table ronde et un stand permanent.

Objectif

L'objectif était de mieux faire connaître l'engagement de l'Europe dans le Massif central ainsi que les dispositifs d'appui à une cible grand public composée en partie de porteurs de projets potentiels.

3.11- Participation à l'Université de l'accueil.

Cette manifestation s'est déroulée du 16 au 19 juin 2010 à Clermont-Ferrand.

Elle était consacrée à l'aménagement et au développement des territoires en quête de nouvelles populations.

Une présence Massif central a été assurée pendant les 3 journées sur un espace dédié :

- diffusion en continu sur grand écran d'une vingtaine de films courts
- distribution de documents Massif central

Objectif

Le but de cette participation était de sensibiliser un public ciblé aux dispositifs spécifiques existant dans le Massif central (programmes, démarches en faveur de l'accueil de populations).

3.12- Réunions d'information

Des réunions ont été organisées, essentiellement en 2010, à l'intention des services thématiques de l'Etat, des conseils régionaux et généraux pour une information globale sur les programmes Massif central.

3.13- Enquête de notoriété

Conformément au plan de communication 2007-2013, une enquête est organisée auprès du grand public (échantillon de 1000 personnes résidant dans le Massif central).

L'enquête a 2 objectifs :

- mesurer la notoriété actuelle de l'action de l'Europe dans le Massif central
- permettre, le cas échéant, le réajustement des actions initialement prévues dans le plan de communication.

- 4) Quels ont été les **principaux groupes cibles** pour les actions de communication ? Quel pourcentage des activités de communications a été dédié au grand public et aux bénéficiaires potentiels ? Quelles ont été les principales chaînes média utilisées pour la communication ? (Which were the **main target groups** of the communication actions? Which percentage of communication activities was targeted at the general public and which at potential beneficiaries? Which were the primary media channels used to communicate?)

Les actions et supports de communication sur la période 2007-2010 ont été orientés de façon équitable vers les différentes cibles : grand public (hors série, atlas, site internet, projets en campagne), bénéficiaires (fiches, guide, lettre d'information, université de l'accueil), porteurs de projets potentiels (lancement, fiches, plaquette accueil, projets en campagne, atlas), partenaires des programmes (toutes les opérations).

- 5) **Quelles ont été les dépenses d'information et publicité** au cours de la période considérée, par année ? Préciser le montant en valeur absolue et en pourcentage du budget total pour la communication 2007/2013 (ex 300.000 €, soit 30% du budget pour l'information et la publicité sur la période 2007/2013 – à calculer sans la contrepartie nationale). (**How much was spent on information and publicity** in the reporting period per year? Specify the amount in absolute terms and as a percentage of the total allocation for communication 2007-2013 (e.g. €300,000, which amounts to 30% of the ERDF/CF allocation [to be calculated without national co-funding] for information and publicity of the 2007-2013 period).

ACTIONS 2007-2010	BUDGET PREVISIONNEL En €	DEPENSES REELLES En € 2007-2010
Opération de lancement des programmes Massif central	43.760	25.392
Papier entête	500	407
Déclinaison visuel/panneaux	/	1.612
Fiches information (retirages car tirage initial inclus dans PEC)	/	3.492
Guide publicité	15 000	2 738
Lettre info n°1	10 000	8.417
Hors série MC Esprit village	45 000	47.589
Plaquette accueil	/	15 946
Atlas MC INSEE	25 000	25.829
Projets en campagne- PEC (incluant création fiches infos et visuel MC)	30 000	35 653
Université de l'accueil - UA	30.000	25.568
TOTAL	199.260	192.643

- 6) Quelles actions souhaiteriez-vous partager au titre des **bonnes pratiques** ? (Which actions would you like to share as a **good practice**?)

Aucune

- 7) **Résumer les principales conclusions** de l'évaluation. La visibilité et la connaissance du programme ont-elles augmenté depuis le début du programme ? Les démarches d'information et de publicité ont-elles contribué à améliorer la connaissance du rôle joué par l'Union européenne dans les programmes et projets régionaux ? (**Summarise the main findings** of the assessment. Has the visibility and awareness of the programme increased compared to the beginning of the programme period? Have the information and publicity measures contributed to raising awareness about the role played by the European Union in Regional policy projects and programmes?)

D'après les avis externes recueillis, on peut considérer que certaines cibles ont désormais une meilleure connaissance de l'engagement de l'Europe, des programmes Massif central, ainsi qu'une bonne visibilité sur leur avancement : partenaires, réseaux, institutionnels, collectivités ont bénéficié des efforts accomplis par toutes les personnes engagées dans les programmes pour apporter plus de transparence.

Les résultats sont à améliorer pour les cibles grand public et porteurs de projets potentiels.

- 8) Les conclusions de l'évaluation mi-parcours confirment-elles la **pertinence du plan de communication** (incluant les objectifs, les groupes cibles et le choix des media) ? Une modification du plan de communication est-elle nécessaire ? Quelles sont les **recommandations** et mesures à prendre d'ici la fin de la période de programmation ? Quels sont les principaux enseignements ? (Do the findings of the mid-term assessment confirm the **validity** (including objectives and target groups and choice of media) **of the communication plan**? Is a modification of the communication plan necessary? Which are the **recommendations** and measures to be taken until the end of the programming period? Which are the main **lessons learned**?)

Les orientations et la base du plan de communication des programmes Massif central 2007-2013 ne sont pas remises en cause par cette évaluation. Cependant, des propositions d'amélioration sont faites pour la mise en œuvre.

Les recommandations d'améliorations concernent le recentrage du ciblage et des mesures à valoriser, la mutualisation des outils et actions. Elles ont mentionnées dans le paragraphe 2.1, réflexion stratégique sur la mise en œuvre du plan de communication – en cours de validation.

De nouveaux outils seront mis en place pour mieux atteindre nos cibles (newsletter, fichiers, base projets).

Les relations presse feront l'objet d'efforts particuliers.

Une réflexion est lancée sur le ou les événement(s) à privilégier pour un meilleur impact.

Parmi les autres pistes susceptibles d'améliorer l'évaluation de la communication d'ici 2013, la réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires sera proposée au comité de pilotage.